PRÉVENTION DES RISQUES SANITAIRES AUX FRONTIÈRES

L'ALGÉRIE TESTE SON DISPOSITIF D'INTERVENTION À L'AÉROPORT D'ALGER

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a supervisé, samedi, à l'aéroport international d'Alger, un exercice destiné à simuler la détection et la prise en charge d'un voyageur susceptible d'être infecté par le virus Ebola.



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient.» Ibn Khaldoun

Dimanche 12 Joumada El tani 1448 - 22 Novembre 2026 - N° 1435 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE ENTRE ALGER ET KHARTOUM

L'ALGÉRIE PRÊTE À CONTRIBUER À LA RECONSTRUCTION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUDANAIS



L'Algérie entend mettre son expérience dans le domaine de l'électricité au service du Soudan, dont les infrastructures énergétiques ont été lourdement endommagées. Cette perspective a été au centre d'une rencontre tenue samedi à Alger entre le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, et une délégation soudanaise composée de dirigeants d'entreprises et de responsables d'organismes du secteur, indique un communiqué du ministère.

P.4

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

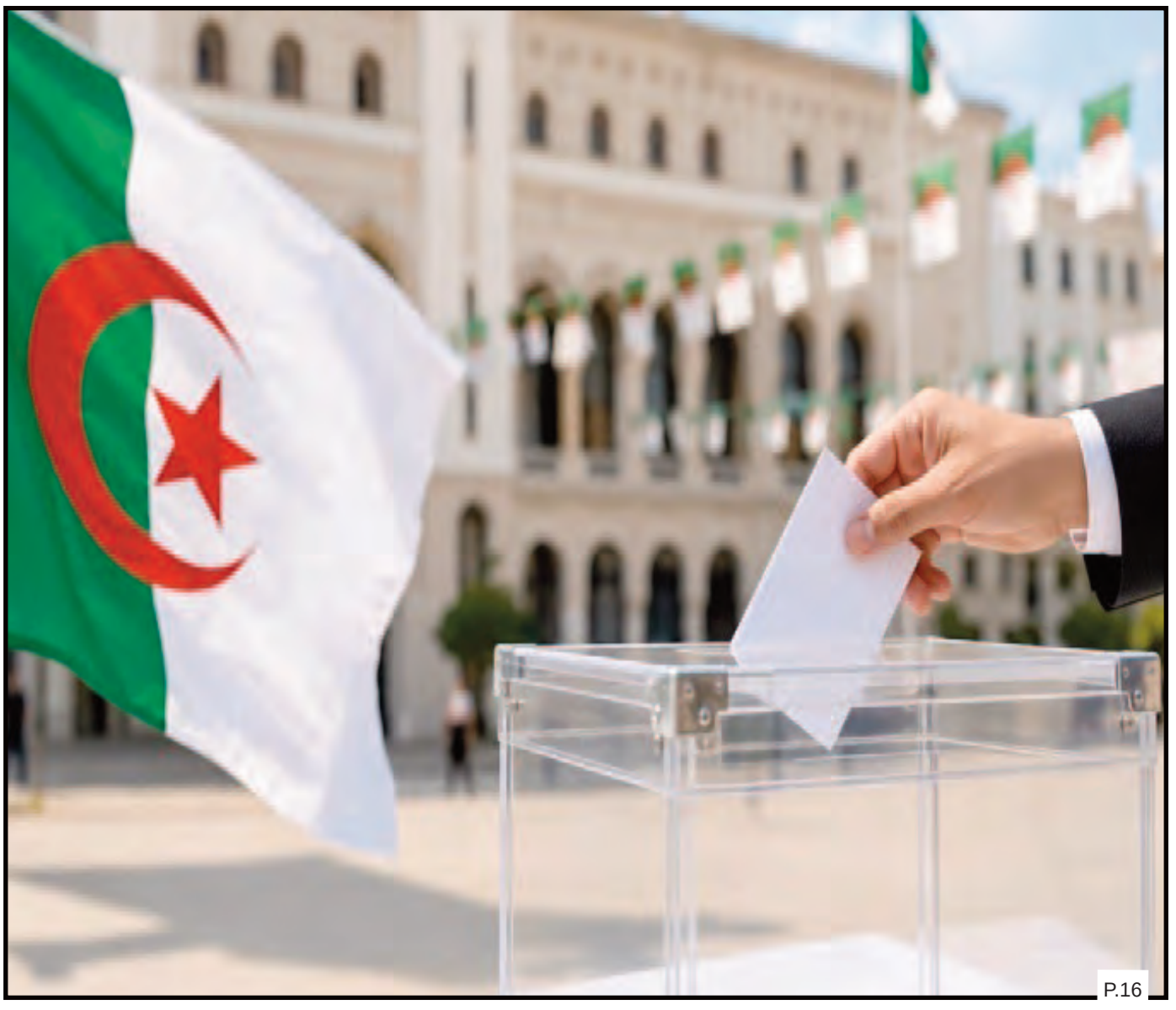
SAIDAL LANCE UN MÉDICAMENT POUR PRÉVENIR LES COMPLICATIONS CARDIOVASCULAIRES ET RÉNALES

À l'occasion du Mois international de sensibilisation au diabète, et afin de mieux faire connaître aux citoyens l'importance de la prévention de cette maladie chronique, une conférence scientifique a été organisée vendredi dernier à Alger. Cette rencontre a été consacrée à la prise en charge des personnes atteintes de diabète de type 2 et à la prévention de ses complications cardiovasculaires et rénales.

P.2

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE 2026

LES PARTIS SOULIGNENT LE RÔLE DES ASSEMBLÉES EN MATIERE D'INVESTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL



P.16

Le rôle des assemblées élues dans la création d'opportunités d'investissement et dans le développement local sont les idées autour desquelles se sont articulés les discours des partis politiques prononcés samedi, au dix-septième jour de la campagne pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre courant.

FIN DU SOMMET D'ANTALYA SUR LE CLIMAT

PROMESSES SANS LENDEMAIN

La conférence d'Antalya devait traduire en actes l'engagement mondial de sortir des hydrocarbures. Au 21 novembre, les négociations se prolongent au-delà de la clôture prévue, sans accord final. Le texte provisoire a écarté toute référence explicite à une transition hors du pétrole, du gaz et du charbon, ainsi que l'objectif chiffré de 120 milliards de dollars annuels pour l'adaptation. À l'heure des comptes, les ambitions affichées se heurtent à la réalité des compromis les plus pessimistes.

P.9

ACTUALITÉS NATIONALES

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

SAIDAL LANCE UN MÉDICAMENT POUR PRÉVENIR LES COMPLICATIONS CARDIOVASCULAIRES ET RÉNALES

A l'occasion du Mois international de sensibilisation au diabète, et afin de mieux faire connaître aux citoyens l'importance de la prévention de cette maladie chronique, une conférence scientifique a été organisée vendredi dernier à Alger. Cette rencontre a été consacrée à la prise en charge des personnes atteintes de diabète de type 2 et à la prévention de ses complications cardiovasculaires et rénales.

Par Ikram Haou



La rencontre scientifique s'est déroulée sous la supervision du secrétaire général du ministère de l'Industrie pharmaceutique, M. Abdelhakim Boudis, en présence de plusieurs responsables, notamment M. Younes Bouarara, directeur général du groupe Saidal, organisateur du colloque, du directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), Cherif Dali, ainsi que de M. Ammar Tebaibia, président du comité d'experts pluridisciplinaire chargé d'émettre un avis sur la liste nationale des médicaments essentiels.

Cette conférence a réuni des médecins et des spécialistes qui ont abordé les différents aspects du traitement et de l'accompagnement des patients atteints de diabète de type 2.

Dans ce cadre, le secrétaire général du ministère de l'Industrie pharmaceutique, M. Abdelhakim Boudis, a donné lecture de la déclaration du ministre de tutelle, M. Ouacim Kouidri. Ce dernier a souligné que le diabète de type 2 constitue l'un des principaux défis sanitaires actuels, en raison de sa progression et des complications graves qu'il peut entraîner, notamment au niveau du cœur, des artères et des reins.

Selon le ministre, il est désormais essentiel de renforcer la prise en charge de cette maladie à travers le dépistage précoce, le suivi médical régulier et la prévention des complications. Il a également mis en avant les efforts déployés par l'État dans les domaines de l'industrie pharmaceutique et de l'économie pour améliorer la prévention et la prise en charge, notamment en garantissant la disponibilité des traitements modernes et en renforçant la production nationale. Il a, par ailleurs, souligné que l'ensemble de ces efforts représente un investissement dans la santé des citoyens et dans la pérennité du système de santé.

En outre, le ministre a salué les efforts du groupe Saidal visant à enrichir l'industrie pharmaceutique nationale avec des médicaments à valeur thérapeutique ajoutée. Il a également insisté sur l'importance d'investir dans les compétences algériennes et de maîtriser les technologies modernes, conformément aux normes internationales, afin de consolider la souveraineté sanitaire nationale.

À cette occasion, le groupe Saidal a annoncé le lancement d'un nouveau médicament destiné à la prise en charge des personnes atteintes de diabète de type 2, ainsi qu'à la prévention de ses complications cardiovasculaires et rénales.

Dans ce contexte, le directeur général du groupe Saidal a déclaré que le lancement de ce nouveau médicament s'inscrit dans le cadre d'une stratégie visant à développer les capacités industrielles et technologiques du groupe, tout en investissant dans des activités à forte valeur ajoutée, telles que la biotechnologie, les peptides et les thérapies innovantes.

M. Younes Bouarara a également souligné que le groupe Saidal entend s'orienter davantage vers l'innovation afin de diversifier l'industrie pharmaceutique, tout en poursuivant sa mission consistant à garantir la disponibilité de médicaments de qualité à des prix accessibles et à renforcer sa contribution à la souveraineté sanitaire nationale.

Il a, par ailleurs, insisté sur l'importance de consolider les partenariats avec les professionnels de la santé, à travers le dialogue scientifique et l'échange de connaissances, afin de développer l'offre pharmaceutique et de mieux répondre aux attentes des patients.

Pour sa part, M. Ammar Tebaibia a expliqué que ce type de médicaments ne vise pas uniquement à contrôler la glycémie, mais également à protéger les organes vitaux, notamment les reins et le cœur, compte tenu des liens étroits entre les maladies métaboliques, cardiovasculaires et rénales.

Il a également rappelé que la prise en charge des personnes diabétiques nécessite de prendre en considération les différents facteurs de risque de complications, en associant activité physique régulière, alimentation saine et traitement médical adapté.

I.H.

L'INVESTISSEMENT DANS L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

UN LEVIER DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SELON L'UNESCO

L'investissement dans les premières années de la vie des enfants constitue un facteur important de croissance économique mondiale. C'est le constat dressé par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans son rapport mondial 2026 sur l'éducation et la protection de la petite enfance.

Par Sarah Flifti

Selon cette étude, chaque dollar investi pour combler les lacunes des politiques de garde d'enfants pourrait générer 3,76 dollars supplémentaires de produit intérieur brut (PIB) mondial d'ici à 2035.

Malgré ces perspectives économiques prometteuses, les efforts en faveur de l'éducation préscolaire demeurent insuffisants. Le rapport souligne notamment que les progrès réalisés à l'échelle mondiale pour élargir l'accès à cette étape de l'enseignement stagnent depuis près de dix ans. Les données de l'UNESCO montrent que le taux de scolarisation dans l'éducation de la petite enfance est passé de 64 % en 2003 à 75 % en 2024. Toutefois, seuls 59 % des enfants entrant à l'école primaire avaient bénéficié d'au moins une année d'éducation préscolaire. Cette proportion n'a que très peu progressé depuis 2015.

Le manque de financement figure également parmi les principaux obstacles à l'amélioration de la situation. D'après les estimations de l'organisation, les pays à faible revenu et ceux appartenant à la tranche inférieure des revenus intermédiaires auraient dû consacrer, en moyenne, 69 milliards de dollars par an entre 2027 et 2030 pour permettre à tous les enfants de bénéficier d'une année d'éducation préscolaire, tout en garantissant le respect de normes minimales de qualité.

À ces difficultés financières s'ajoute le déficit de personnel qualifié. Le rapport estime que près de six millions d'éducateurs préscolaires supplémentaires seront nécessaires dans le monde d'ici à 2030. Il révèle également que seuls 57 % des enseignants du préscolaire exerçant dans les pays à faible revenu disposent du niveau de formation requis.

Face à ces insuffisances, l'UNESCO appelle les gouvernements à garantir un financement durable de l'éducation préscolaire et à accroître les investissements en faveur des enfants de moins de trois ans. L'organisation préconise également une meilleure coordination entre les secteurs de l'éducation, de la santé et de la protection sociale. Elle insiste, par ailleurs, sur la nécessité d'accorder une attention particulière aux enfants issus des milieux défavorisés afin de leur assurer un accès équitable aux services d'éducation et d'accompagnement dès le plus jeune âge.

S.F

COUVERTURE SOCIALE

LANCEMENT CE DIMANCHE D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DESTINÉE AUX MÉDECINS SUR L'IMPORTANCE DE L'AFFILIATION

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) lancera, à partir de dimanche, une campagne nationale de sensibilisation destinée aux médecins, portant sur l'importance de l'affiliation et de la couverture sociale, ainsi que sur les facilités mises en place en matière de paiement des cotisations de sécurité sociale, a indiqué samedi un communiqué de la Caisse.

"En application des instructions du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, visant à améliorer la qualité du service public et à renforcer la couverture sociale, et dans le cadre de la poursuite des efforts de sensibilisation et d'information déployés par la CASNOS, la Caisse lance une campagne de sensibilisation au profit des médecins, du 22 au 30 novembre 2026", précise la même source. Placée sous le slogan "CASNOS... Nos médecins, votre sécurité est la garantie de votre avenir", cette campagne vise à "faire connaître aux médecins leurs différents droits et obligations en matière de sécurité sociale, à les sensibiliser à l'importance de l'affiliation et de la couverture sociale, ainsi qu'à mettre en avant les facilités et les mesures souples adoptées en matière de paiement des cotisations". Cette campagne constitue également "une occasion de présenter les différents services numériques mis à la disposition des affiliés de la CASNOS, notamment l'espace +Damancom+, accessible 24h/24, 7j/7", conclut le communiqué.

RA

ENTRE NOUS
Quotidien national d'information

Edité par
EURL Rocher du Faucon
au capital de 100.000 DA
Directeur de Publication
Nasser
Mouzaoui

Siège social
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er Mai – Alger.
Tél : 028 133 750
0558 765 425
0771 727 632
E-mail rocherdufaucon@gmail.com

"Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité"
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Alger
Sia (centre)

DISTRIBUTION
Eurl Rocher du Faucon

ACTUALITÉS NATIONALES

PRÉVENTION DES RISQUES SANITAIRES AUX FRONTIÈRES

L'ALGÉRIE TESTE SON DISPOSITIF D'INTERVENTION À L'AÉROPORT D'ALGER

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a supervisé, samedi, à l'aéroport international d'Alger, un exercice destiné à simuler la détection et la prise en charge d'un voyageur susceptible d'être infecté par le virus Ebola.

Par Youcef Hamidi



Cette opération vise à vérifier le niveau de préparation des différents services concernés et leur capacité à réagir rapidement et efficacement face à une éventuelle menace sanitaire, selon un communiqué du ministère.

Cette simulation s'inscrit dans le cadre du renforcement du système national de prévention et de lutte contre les maladies susceptibles de franchir les frontières. Elle a notamment pour objectif de tester les moyens mobilisés, d'évaluer la coordination entre les différents intervenants et de s'assurer que les procédures de prise en charge des cas suspects peuvent être appliquées dans les meilleurs délais.

Plusieurs responsables et spécialistes ont pris part à cet exercice, notamment le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), le professeur Kamel Sanhadji, et le président-directeur général de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Saïd Mediouni. Étaient également présents les membres du comité multisectoriel chargé de prévenir et de combattre les menaces épidémiques et les urgences sanitaires internationales, ainsi que les experts et les équipes techniques et opérationnelles ayant contribué à la préparation de cette opération.

À cette occasion, le ministre de la Santé a rappelé que la gestion des urgences sanitaires ne dépend pas uniquement de la disponibilité des équipements et des moyens médicaux. Elle nécessite également une répartition précise des responsabilités, une circulation rapide de l'information et une bonne coordination entre les différents secteurs concernés. Il a également insisté sur le rôle essentiel des aéroports et des autres points d'entrée internationaux dans la protection de la santé publique. Ces infrastructures constituent des lieux stratégiques où la surveillance doit être permanente afin de repérer rapidement tout risque sanitaire, de le signaler et de déclencher les mesures nécessaires. Le scénario retenu pour cet exercice reproduit les différentes étapes à suivre lorsqu'un voyageur présente des signes pouvant faire suspecter une infection par le virus Ebola. Il permet ainsi de vérifier toute la chaîne d'intervention, depuis la détection et le signalement du cas jusqu'à la sécurisation de la zone autour de l'avion, l'isolement et la prise en charge du voyageur, puis son transfert vers un établissement de santé spécialisé.

La simulation prévoit également l'identification des personnes ayant été en contact avec le cas suspect, la désinfection des espaces concernés et la gestion des informations relatives à l'incident. Autant d'opérations qui nécessitent une intervention rapide et une coordination étroite entre les équipes sanitaires, aéroportuaires et les autres services mobilisés.

Pour Mohamed Seddik Aït Messaoudene, l'intérêt de ce type d'exercice ne réside pas seulement dans la reproduction d'une situation hypothétique. Il s'agit surtout de mesurer concrètement la capacité des services à faire face à une urgence, de repérer les insuffisances éventuelles et de renforcer les points faibles du dispositif avant qu'une véritable crise sanitaire ne survienne.

Le ministre a enfin réaffirmé la volonté de son département de poursuivre les efforts engagés pour améliorer les capacités nationales de surveillance et de réponse aux urgences sanitaires. Cette démarche reposera notamment sur l'organisation régulière de formations, la mise à jour des procédures d'intervention, le renforcement des compétences du personnel et une coopération accrue entre les différents secteurs concernés.

Y.H

DÉTENTION ARBITRAIRE D'UN DIPLOMATE ALGÉRIEN EN FRANCE

UNE DÉRIVE JUDICIAIRE AUX RELENTS POLITIQUES

La détention arbitraire de l'agent consulaire algérien Smaïl R. en France depuis 19 mois ne peut être expliquée désormais que par le mépris par les autorités françaises à l'égard du droit international et de leurs propres obligations, a souligné samedi le journal El Moudjahid, dénonçant une dérive judiciaire aux relents politiques.

Dans un article intitulé "La France foule au pied le droit international en séquestrant un agent consulaire durant 19 mois : l'inconséquence diplomatique de Paris", le quotidien El Moudjahid, après avoir rappelé la manière "cavalière" de son arrestation en pleine rue le 8 avril 2025, a noté que cette façon de procéder est déjà révélatrice d'un mépris affiché pour le statut de l'intéressé et les usages qui régissent les relations consulaires" et en dit long sur "la conception que se fait la France du respect de ses engagements internationaux". Faisant observer que cette question n'est pas une affaire ordinaire, car il s'agit d'un représentant de l'Etat algérien, en exercice sur le territoire français, dont le statut est encadré par des conventions internationales, il a noté que "La France, qui se présente volontiers en défenseur du droit international, se retrouve, aujourd'hui, confrontée à une affaire qui met directement en question le respect de ses propres obligations".

Si l'interpellation et la prolongation de la détention de l'agent algérien à l'époque du ministre français de Intérieur, Bruno Retailleau, "ce malade haineux de l'Algérie", pouvaient être expliquées, après le départ de ce dernier, "il n'y a désormais qu'une seule explication : Paris s'enfonce dans une logique d'escalade profondément hostile. Sinon comment décrypter le message de la justice française qui a injustement décidé de prolonger la détention de Smaïl R", relève El Moudjahid. "Cette dérive judiciaire aux relents politiques place la France dans une posture dangereuse qui fragilise non seulement sa relation avec Alger, mais aussi sa crédibilité sur la scène internationale", ajoute la même source. Pour El Moudjahid, "il est absurde de réclamer le respect des conventions internationales lorsqu'elles servent ses intérêts et en minimiser les exigences lorsqu'elles concernent un ressortissant d'un pays avec lequel les relations sont tendues".

Le journal rappelle, dans le même sillage, que le droit international "n'est pas un menu à la carte, mais il engage tous les Etats, sans exception et sans distinction", faisant remarquer que la prolongation de la détention (du diplomate algérien) pour une année supplémentaire "ne fait qu'éloigner davantage toute perspective d'apaisement entre l'Algérie et la France".

C'est pourquoi, "il est temps de sortir de cette impasse et que la France doit entendre la demande d'Alger et trouver une issue à cette situation qui n'a que trop duré", mentionne El Moudjahid, tout en affirmant que "la libération de l'agent consulaire algérien doit désormais être une priorité". "Les relations entre deux pays ne peuvent durablement se construire sur le mépris des engagements internationaux, encore moins sur la détention prolongée d'un représentant consulaire.

L'Algérie refuse tout traitement qui ne soit pas respectueux ou d'égal à égal", conclut le journal.

RA

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

JOURNÉES DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION À ALGER

Des journées de sensibilisation et de formation consacrées à l'élaboration d'un code de conduite et aux mécanismes de suivi de sa mise en œuvre ont débuté samedi à Alger, dans le cadre de l'exécution de la convention de coopération conclue entre la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) et l'Institut algérien des études financières supérieures (IAHEF), indique un communiqué de la Haute autorité.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des mesures prévues par la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, ainsi que dans le cadre des efforts visant à "promouvoir l'intégrité du fonctionnaire public et à renforcer les principes de transparence et de redevabilité, à travers l'instauration de règles de conduite claires et de mécanismes pratiques contribuant à la prévention des actes de corruption et à la création d'un environnement de travail fondé sur l'intégrité, l'efficacité et la responsabilité", précise la même source.

Ces journées de sensibilisation et de formation, qui se poursuivent pendant trois jours, comprennent des ateliers au profit des représentants des secteurs ministériels et des institutions publiques, permettant aux participants "d'approfondir leurs connaissances et d'échanger leurs expériences sur les méthodologies adoptées pour l'élaboration des codes de conduite, ainsi que sur les moyens d'en assurer la bonne mise en œuvre et le suivi", ajoute le communiqué.

RA

ACTUALITÉS NATIONALES

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE ENTRE ALGER ET KHARTOUM

L'ALGÉRIE PRÊTE À CONTRIBUER À LA RECONSTRUCTION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUDANAIS

L'Algérie entend mettre son expérience dans le domaine de l'électricité au service du Soudan, dont les infrastructures énergétiques ont été lourdement endommagées. Cette perspective a été au centre d'une rencontre tenue samedi à Alger entre le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, et une délégation soudanaise composée de dirigeants d'entreprises et de responsables d'organismes du secteur, indique un communiqué du ministère.

Par Halim Derdar

Les discussions ont notamment porté sur les moyens de mobiliser les compétences techniques et les ressources humaines du groupe Sonelgaz pour participer à la remise en état du système électrique soudanais. La rencontre s'est déroulée en présence du directeur général de la Société d'électricité du Soudan (SEHC), Abdallah Ahmed Mohamed Ali.

La délégation soudanaise a fait part de son souhait de consolider les relations de coopération avec l'Algérie, en rappelant les accords déjà conclus entre les deux pays dans le domaine de l'électricité. Elle a également exprimé son intérêt pour l'expérience algérienne en matière de gestion et d'exploitation des infrastructures électriques.

À l'issue des échanges, les deux parties ont décidé d'organiser prochainement une réunion technique à distance entre les responsables de Sonelgaz et leurs homologues de la SEHC. Cette rencontre permettra d'identifier précisément les besoins du Soudan, de déterminer les installations et les réseaux nécessitant une intervention prioritaire et d'étudier les formes d'assistance que l'Algérie pourrait apporter.



Des réunions entre les équipes techniques spécialisées des deux pays sont également prévues afin de préparer un programme d'intervention d'urgence. Celui-ci devra fixer les différentes étapes des opérations, depuis les réparations prioritaires jusqu'à la remise en état des équipements, en passant par la maintenance des installations endommagées.

Pour sa part, Mourad Adjal a réaffirmé la volonté de l'Algérie d'accompagner le Soudan dans le rétablissement de ses capacités électriques. Il a annoncé qu'il prendrait contact avec son homologue soudanais pour examiner la possibilité de mettre en place un accord entre les deux gouvernements. Ce document aurait pour objectif de définir le cadre et les domaines de cette coopération, notamment les missions qui pourraient être confiées au secteur algérien de l'énergie et au groupe Sonelgaz.

L'aide envisagée ne se limiterait pas à la réparation des infrastructures. Elle pourrait également porter sur l'accompagnement technique, la formation et le perfectionnement des travailleurs soudanais. L'objectif est de leur permettre de bénéficier du savoir-faire algérien et de développer leurs compétences dans l'exploitation et la gestion des installations électriques.

Les membres de la délégation soudanaise ont salué la disponibilité de l'Algérie à soutenir leur pays dans ses efforts de rétablissement du réseau électrique. Ils ont également mis en avant les compétences et les moyens dont disposent le secteur algérien de l'énergie et Sonelgaz, tout en soulignant les liens historiques de fraternité et de solidarité entre les deux pays.

Cette initiative s'inscrit dans la démarche de l'Algérie visant à développer ses partenariats avec les pays africains et arabes. Elle traduit également sa volonté de partager son expérience dans le domaine énergétique et de soutenir les pays frères à travers des projets fondés sur la coopération et la solidarité.

H.D

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

COMMENT RENFORCER LA CONTRIBUTION DES COMPÉTENCES ALGÉRIENNES ÉTABLIES À L'ÉTRANGER

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, samedi à Alger, le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr. Elias Zerhouni, afin d'examiner les moyens de renforcer la contribution des compétences scientifiques algériennes établies à l'étranger au développement de l'industrie pharmaceutique nationale, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence du secrétaire général du Haut Conseil, le professeur Mostéfa Khiati, a été l'occasion occasion d'aborder la situation de l'industrie pharmaceutique et la dynamique que connaît le secteur, ainsi que d'examiner les mécanismes permettant de tirer parti de l'expertise scientifique et technologique de la communauté algérienne établie à l'étranger pour accompagner son développement.

Dans ce cadre, l'accent a été mis sur l'importance de mettre en place un groupe de travail conjoint, regroupant des représentants du ministère et du Haut Conseil, chargé d'identifier les domaines de coopération prioritaires et de les traduire en initiatives scientifiques, permettant de valoriser les compétences algériennes à l'étranger, de soutenir l'innovation et de renforcer le transfert de connaissances et de technologies.

Cette démarche vise à contribuer au développement des capacités de l'industrie pharmaceutique nationale, notamment dans les domaines de la production et de l'exportation.

RE

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

LANCEMENT À ALGER DE LA 1RE ÉDITION DE "L'IFIDAS WOMEN FORUM"

La première édition de "l'IFIDAS Women Forum" a été lancée samedi à Alger sous le thème "La finance au féminin: bâtir, protéger, transformer".

Le Forum est organisé par l'Association des diplômés de l'Institut de financement du développement du Maghreb arabe (IFIDAS), sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

A cette occasion, le président de l'IFIDAS, Ahmed Haftari, a souligné la nécessité de renforcer les passerelles entre l'université, les banques, les institutions financières, la Bourse et les porteurs de projets pour favoriser l'émergence d'initiatives innovantes.

Il a annoncé l'agrément, le 5 octobre dernier par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), du " Fonds universitaire pour l'innovation et les start-up ", premier Fonds commun de placement à risque (FCPR) universitaire destiné à financer les projets innovants et start-up issus de l'université par des prises de participation dans leur capital.

L'Institut de financement du développement du Maghreb arabe (IFID), créé en 1982, compte 45 promotions et plus de 1.000 diplômés issus des secteurs de la finance, de la banque et de l'assurance, dont environ 640 femmes occupant des postes de cheffes d'entreprise, cadres supérieures, diplomates, enseignantes et formatrices, a rappelé M. Haftari. La rencontre a également été marquée par l'intervention de la directrice des études à la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), Chahinez Soumia Taleb, qui a insisté sur l'accompagnement des porteuses de projets en amont du financement à travers le mentorat, la maturation des idées et les incubateurs universitaires, ainsi que sur l'élaboration des plans d'affaires, l'évaluation de la viabilité et le suivi post-création. Pour sa part, la directrice générale de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Amel Selmoune, a rappelé que le marché financier ne finançait pas les projets en phase de lancement, mais constitue un moyen complémentaire pour les entreprises matures disposant d'un modèle économique viable, l'ouverture du capital permettant d'améliorer leur gouvernance, leur visibilité auprès des investisseurs et leur accès aux avantages fiscaux.

De son côté, Soumaya Slama Ben Ameur, membre du comité consultatif de l'Association des diplômés de l'IFID en Tunisie (ADIFID), a souligné que les banques sont aujourd'hui appelées à dépasser le simple octroi de crédits pour devenir des partenaires de développement, soulignant que la bancabilité du projet, un business plan solide et des mécanismes de garantie adaptés priment sur la seule disponibilité des ressources.

La spécialiste de l'évaluation des politiques publiques, Rachida Habchi Hynda, a quant à elle mis l'accent sur l'importance des politiques publiques axées sur les résultats, appelant à renforcer la formation dans ce domaine afin de mesurer l'efficacité des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat féminin.

RE

ACTUALITÉS NATIONALES

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE À BÉCHAR

PLUSIEURS CHANTIERS EN COURS

La commune de Béchar a lancé plusieurs grands travaux visant à moderniser la ville et à améliorer le quotidien de ses habitants. Ces chantiers, actuellement en cours, concernent l'assainissement, les établissements scolaires, les routes et l'éclairage public dans plusieurs quartiers. La mairie prépare déjà un nouveau programme pour l'année 2027 afin de poursuivre le développement de la commune et de répondre aux besoins des citoyens.

Par Hamida Indja



Les services de la commune de Béchar ont annoncé hier que plusieurs importants projets de développement étaient en cours de réalisation dans la ville. Ils concernent notamment les secteurs de l'hydraulique et de l'assainissement, des travaux publics, de l'éducation et de l'éclairage public.

Dans le domaine de l'hydraulique, les travaux de remplacement des canalisations d'assainissement se poursuivent sur une longueur totale d'environ 12 kilomètres. Ils touchent plusieurs quartiers, notamment Béchar El Djedid, El Fedjr, Gharassa et la cité des 800 logements, située dans la zone bleue, ainsi que d'autres secteurs de la ville. L'objectif est d'améliorer le réseau d'assainissement et de remédier aux problèmes d'évacuation des eaux usées.

Le programme prévoit également la réparation des canalisations d'assainissement dans plusieurs quartiers afin d'améliorer la propreté de la ville et de remédier aux insuffisances constatées dans ce domaine.

Dans le secteur de l'éducation, les travaux en cours portent sur la réhabilitation de six écoles primaires, ainsi que sur la construction et l'équipement de 28 nouvelles salles de classe et de huit cantines scolaires. Le programme comprend également la réalisation de 18 terrains de sport au sein des écoles primaires, l'acquisition d'équipements sportifs au profit des établissements scolaires et l'installation de caméras de surveillance dans les écoles.

Concernant les travaux publics, les opérations de revêtement en bitume se poursuivent sur une distance de 14 kilomètres. Elles concernent notamment le grand axe routier reliant l'hôtel Mountassir au rond-point du quartier El Djorf, à Béchar El Djedid, ainsi que plusieurs autres grands axes à double voie de la ville. Parmi ces derniers figurent la route menant à l'université Tahri-Mohamed et celle reliant le rond-point de l'Entreprise nationale de transport au pont de Gharassa, en plus d'autres voies importantes.

Par ailleurs, le programme prévu pour 2027 comprend la poursuite des opérations de réhabilitation et de bitumage d'environ 50 kilomètres de routes à travers les différents quartiers de la commune de Béchar. Ces travaux devraient contribuer à améliorer l'état du réseau routier et à faciliter la circulation des automobilistes.

S'agissant de l'éclairage public, plusieurs opérations de réparation, d'extension et de remplacement des lampadaires sont actuellement menées dans les différents quartiers de la commune. Le programme proposé pour 2027 prévoit également la réalisation de nouveaux réseaux d'éclairage sur la route menant à la commune de Lahmar, ainsi que le renouvellement de ceux de l'axe routier reliant la ville à l'aéroport de Béchar.

Les projets inscrits au programme de 2027 prévoient aussi la poursuite des interventions dans le secteur de l'éducation, notamment à travers la réhabilitation de plusieurs écoles primaires, la réalisation de terrains de sport et, surtout, l'acquisition et l'installation de caméras de surveillance au sein des établissements scolaires.

Selon les services de la commune, l'ensemble de ces projets vise à accompagner le développement de la ville et à améliorer les services offerts aux citoyens. Ils permettront également de répondre aux attentes des habitants à travers des interventions dans plusieurs quartiers et différents secteurs, avec pour objectif de rendre la commune de Béchar plus agréable et d'améliorer le cadre de vie de sa population.

H I

SAÏDA

300 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS EN COURS DE RÉALISATION

Les travaux de réalisation de 300 logements publics locatifs (LPL) se poursuivent dans la zone d'Aïn-Zerga, dans la commune d'Ouled-Khaled, dans la wilaya de Saïda, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Dans ce cadre, le wali de Saïda, Amoumen Marmouri, a inspecté le chantier de ce projet, dont les travaux ont été lancés en septembre dernier, lors d'une visite de terrain effectuée jeudi dernier et consacrée au suivi de plusieurs projets de développement en cours de réalisation dans la wilaya.

A cette occasion, le wali s'est enquis de l'état d'avancement des travaux et des différentes étapes de réalisation du projet, insistant sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et de respecter les délais contractuels, a-t-on indiqué de même source.

Une enveloppe financière de plus d'un milliard de dinars a été consacrée à la réalisation de ce programme, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), ont précisé les services de la wilaya.

Le délai de réalisation de ce projet est fixé à 12 mois, tandis que le taux d'avancement des travaux est actuellement de 5 %, selon la même source. Ce projet s'inscrit dans le cadre des programmes publics destinés à améliorer le cadre de vie des citoyens et à répondre à la demande en logements, notamment à travers la résorption de l'habitat précaire et la prise en charge des besoins des populations concernées.

R.R

EL OUED

L'AGRICULTURE SAHARIENNE AU MENU D'UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE

L'école supérieure d'agriculture saharienne d'El-Oued s'apprête à accueillir, les 24 et 25 novembre, la deuxième édition de la conférence internationale sur la technologie et l'innovation pour la modernisation de l'agriculture saharienne "Timsa26", a-t-on appris, hier, des organisateurs.

Pour cette deuxième édition, le programme plénier mobilise des spécialistes issus d'institutions de recherche et d'universités d'Europe et d'Afrique du nord, autour de problématiques directement liées à la résilience des systèmes agricoles et pastoraux, telles que l'adaptation climatique et l'élevage de ruminants, ont-ils précisé.

L'intervention inaugurale traitera de l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation des effets de serre dans les systèmes d'élevage de ruminants en Algérie, en mettant l'accent sur les races locales, la mobilité pastorale et les ressources fourragères alternatives.

Des communications seront aussi présentées sur la question de la tique du dromadaire, ses aspects généraux et les stratégies de contrôle et de gestion, en plus d'un exposé sur l'analyse des leviers d'un élevage bovin et camelin durable en régions arides.

Une conférence dédiée à l'optimisation des flux de vision par ordinateur pour le suivi de l'activité avicole, illustrant l'apport des outils numériques au pilotage des élevages, ainsi qu'une autre sur la diversité génétique et microbienne dans une perspective ''One Health'' au sein des systèmes d'élevage nord-africains et leurs enseignements pour les agrosystèmes sahariens, suivie d'une intervention sur la convergence entre biologie, science des matériaux et nanotechnologies, figurent aussi au programme de la rencontre scientifique.

Structurée autour de 7 conférences plénières, 49 communications orales réparties sur cinq sessions thématiques, 145 posters scientifiques ainsi qu'une table ronde avec des experts du domaine et de débats généraux, la conférence articule ses travaux autour de plusieurs axes stratégiques dont la gestion intelligente des troupeaux et l'innovation technologique, la production fourragère et les systèmes de culture résilients, l'alimentation agroécologique et bioéconomie circulaire ainsi que les ressources génétiques et l'approche ''One Health''.

La rencontre s'impose comme un laboratoire d'idées où chercheurs, universitaires et praticiens confronteront les avancées de l'intelligence artificielle, les sciences du vivant et la gestion des ressources aux réalités des milieux arides et semi-arides.

Pour les organisateurs de l'Ecole supérieure d'agriculture saharienne d'El-Oued, l'enjeu de Timsa26 réside dans sa capacité à croiser les regards disciplinaires autour d'une question centrale, à savoir comment concilier la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité locale avec le déploiement d'innovations technologiques capables d'accroitre la productivité et la résilience climatique des exploitations sahariennes.

Les participants entendent dégager des pistes concrètes au service d'une agriculture saharienne moderne et durable.

RR

TIMIMOUN

RACCORDEMENT À L'ÉLECTRICITÉ DE 105 EXPLOITATIONS AGRICOLES

Cent-cinq (105) exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique dans le périmètre du Tinerkouk, a-t-on appris hier des services de la wilaya de Timimoun. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur de l'énergie de soutenir et d'accompagner les projets stratégiques, notamment ceux visant à atteindre l'autosuffisance et à renforcer la sécurité alimentaire, a précisé le directeur de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), Ahmed Benyoucef.

Par ailleurs, et avec le début de la saison des labours-semailles, 85 transformateurs électriques ont été mis en service dans le grand périmètre agricole du Tinerkouk, sous la supervision des autorités locales, et l'opération se poursuit en vue de toucher les exploitations restantes. Le programme de raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité se poursuit afin de couvrir toutes les zones agricoles de la wilaya, a affirmé le même responsable, soulignant que 70 autres exploitations seront raccordées dès le premier trimestre 2027, une fois finalisées les procédures administratives afférentes.

RR

ECONOMIE MONDIALE

TEXTILE

LE GHANA INVESTIT 1 MILLIARD DE DOLLARS POUR REDONNER VIE À SON INDUSTRIE

Fortement dépendant des importations de tissus et de vêtements, le Ghana cherche à reconstruire son industrie textile, affaiblie depuis plusieurs décennies. Pour inverser cette tendance, les autorités prévoient de mobiliser d'importants moyens financiers, de construire de nouvelles unités de production et de remettre à niveau les anciennes usines.

Par Nawal Bordji



Le 12 novembre dernier, le ministre des Finances, Cassiel Ato Forson, a annoncé un investissement d'un milliard de dollars destiné à soutenir le secteur textile et celui de l'habillement entre 2027 et 2030. Présenté au Parlement dans le cadre du budget 2027, ce projet constitue l'un des huit axes prioritaires du programme gouvernemental « The New Economy, New Ghana », qui prévoit une enveloppe globale de 10 milliards de dollars sur quatre ans.

Le financement reposera sur la participation de plusieurs acteurs. L'État prendra notamment en charge la préparation des terrains et la réalisation des infrastructures collectives. Les entreprises privées seront, quant à elles, appelées à investir dans la construction et l'exploitation des usines de fabrication de tissus et de confection. Les institutions de développement pourront également contribuer au programme à travers des prêts à des conditions avantageuses, des garanties financières et un soutien technique.

Plusieurs actions sont prévues pour renforcer les capacités de production nationales. Il s'agit notamment de réhabiliter les usines existantes, d'augmenter les capacités de confection et de créer des zones industrielles disposant des équipements nécessaires à leur fonctionnement, notamment en matière d'électricité, d'approvisionnement en eau, de laboratoires et d'espaces de stockage. Le programme prévoit aussi de soutenir les stylistes, les tailleurs et les couturiers en leur fournissant des équipements et un accompagnement technique.

Le gouvernement souhaite également donner davantage de débouchés aux entreprises locales. Pour cela, il envisage de revoir les règles des marchés publics afin de réserver certaines commandes aux fabricants ghanéens. Cette mesure concernerait notamment les uniformes scolaires et professionnels, le linge destiné aux hôpitaux, la literie ainsi que les vêtements de protection des forces de sécurité.

Cette stratégie répond à une situation particulièrement difficile pour l'industrie textile nationale. Selon une étude publiée en mai 2025 dans la revue Discover Global Society, la production de tissus au Ghana a fortement diminué au fil des années. Elle est passée d'environ 130 millions de yards en 1977 à 65 millions en 2000, avant de chuter à seulement 15 millions en 2017. À cette époque, le pays ne comptait plus que trois fabricants industriels de tissus en activité, dont les installations ne fonctionnaient qu'à environ 5 % de leurs capacités.

Le secteur de la confection connaît également de sérieuses difficultés. En mai 2026, l'Association des fabricants de vêtements du Ghana avait indiqué que de nombreuses usines travaillaient à moins de 40 % de leurs capacités, en raison d'un manque de commandes. Dans le même temps, le pays dépense chaque année plus de 200 millions de dollars pour importer des vêtements, selon cette organisation.

Plusieurs projets pour reconstruire la filière

Le programme annoncé pour la période 2027-2030 vient compléter une série de mesures déjà engagées par les autorités. En avril 2025, la ministre du Commerce, de l'Agro-industrie et de l'Industrie, Elizabeth Ofosu-Adjare, avait notamment annoncé la construction de trois usines de confection dans les régions de Bono East, Central et Eastern. Ces installations pourraient générer jusqu'à 27 000 emplois directs.

D'après les informations présentées dans le budget 2027, les terrains nécessaires à ces projets ont déjà été identifiés et sécurisés. Un conseiller chargé de leur montage a également été recruté, tandis que les études de faisabilité se poursuivent.

En parallèle, le gouvernement travaille à la création d'espaces industriels spécialement conçus pour accueillir les entreprises du textile et de l'habillement. En août 2025, le vice-ministre Samson Ahi avait présenté un projet prévoyant la mise en place de cinq parcs industriels consacrés à cette filière. Approuvée par le Conseil des ministres en juin 2026, cette politique constitue désormais le cadre de référence pour le développement de ces infrastructures.

Selon le calendrier annoncé, l'année 2027 sera consacrée au choix des terrains devant accueillir les futures zones industrielles. Les travaux d'aménagement des infrastructures communes devraient ensuite commencer en 2028.

Parallèlement aux investissements dans la production, les autorités cherchent à encourager les consommateurs à privilégier les articles fabriqués dans le pays. En mars 2026, l'Association des fabricants de vêtements du Ghana, avec le soutien du gouvernement et de l'Organisation internationale du travail (OIT), a lancé la campagne « Dress Ghana and Build Ghana ». Cette initiative vise à promouvoir les vêtements locaux et à sensibiliser la population à l'importance de soutenir les entreprises nationales.

Le gouvernement a également prolongé jusqu'en décembre 2028 l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les textiles produits localement par les fabricants agréés. Cette mesure vise à améliorer la compétitivité des entreprises ghanéennes et à rendre leurs produits plus accessibles aux consommateurs.

Enfin, les autorités veulent remettre en service les anciennes installations industrielles encore susceptibles de contribuer à la relance du secteur. En juillet 2026, le président John Mahama avait annoncé la sélection d'un investisseur stratégique pour participer à la reprise des activités de Volta Star Textiles, une ancienne usine située à Juapong.

À travers ces différentes initiatives, le Ghana ambitionne de réduire sa dépendance aux importations, de développer une production nationale compétitive et de créer de nouveaux emplois. Mais le principal défi reste désormais de concrétiser les projets annoncés et de transformer les infrastructures existantes ou futures en véritables unités de production. Une étape décisive pour redonner à l'industrie textile ghanéenne la place qu'elle a progressivement perdue au cours des dernières décennies.

N.B

FILIÈRE SOJA

LE NIGÉRIA DEVRAIT CONSOLIDER SA PLACE SUR LE MARCHÉ OUEST-AFRICAIN

Par Said Slimani

Le Nigeria pourrait renforcer sa position de premier producteur de soja en Afrique de l'Ouest grâce à une nouvelle hausse de sa récolte attendue pour la campagne agricole 2026-2027. Cette progression devrait contribuer à accroître l'offre disponible, dans un marché de plus en plus convoité par les acheteurs étrangers et les entreprises locales de transformation.

La production nigériane de soja devrait atteindre 1,67 million de tonnes au cours de la campagne 2026-2027, contre 1,5 million de tonnes lors de la saison précédente. Cette estimation figure dans le rapport 2026 sur les prévisions agricoles de la saison des pluies, présenté le 11 novembre par AFEX, la première bourse privée de produits agricoles agréée dans le pays.

Si ces prévisions se confirment, la récolte enregistrerait une augmentation de 11,3 % en un an. Cette évolution s'explique principalement par l'agrandissement des surfaces consacrées à cette culture. Le phénomène concerne aussi bien les exploitations déjà présentes dans la filière que de nouveaux agriculteurs qui choisissent de se lancer dans la production de soja.

Selon AFEX, cette culture attire davantage de producteurs en raison de ses perspectives commerciales. Les fluctuations des prix des céréales et les maladies qui touchent certaines autres cultures ont notamment incité les agriculteurs à se tourner vers le soja, considéré comme une activité plus intéressante sur le plan économique.

UNE DEMANDE SOUTENUE PAR LES MARCHÉS ÉTRANGERS

L'augmentation attendue de la production devrait renforcer les disponibilités sur le marché nigérian. Toutefois, les producteurs doivent composer avec une concurrence grandissante entre les acheteurs internationaux et les entreprises locales qui utilisent le soja comme matière première.

D'après un bulletin publié le 30 octobre par N'Kalô, un service indépendant spécialisé dans l'information et le conseil sur les marchés agricoles, les premières quantités importantes de la nouvelle récolte ont commencé à arriver sur les marchés du nord du Nigeria dès la première semaine d'octobre.

Cette arrivée massive de produits a d'abord entraîné une chute d'environ 40 % des prix sur plusieurs marchés. Les cours ont cependant commencé à remonter dès la deuxième semaine d'octobre. Cette reprise s'explique notamment par l'intervention d'acheteurs

S.S

ACTUALITÉ INTERNATIONALES

DÉTROIT D'ORMUZ

TÉHÉRAN RELANCE SA PROPOSITION POUR LE ROUVRIR

L'Iran se dit disposé à sortir de la situation de blocage qui prévaut actuellement dans ses relations avec les États-Unis, marquée par une absence de paix comme de guerre ouverte. Téhéran affirme privilégier la voie diplomatique pour parvenir à un accord et maintient sa proposition visant à mettre fin aux hostilités et à rouvrir le détroit d'Ormuz en deux jours, a annoncé le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi.



Par Yacine Boudali

Dans un entretien récemment accordé à des médias iraniens, le chef de la diplomatie a expliqué que son pays souhaitait conclure un accord durable garantissant la protection de ses intérêts nationaux et écartant le risque d'un nouveau conflit. Il a toutefois souligné que cette démarche dépendait de la volonté réelle de Washington de parvenir à un compromis. Les autorités américaines doivent, selon lui, clarifier leurs intentions et prendre des mesures concrètes pour rétablir la confiance entre les deux pays.

La proposition iranienne prévoit un processus en deux étapes pour mettre fin aux tensions et permettre la reprise de la circulation maritime dans le détroit d'Ormuz. Initialement fixé à sept jours, le délai de mise en œuvre a été réduit à seulement 48 heures.

Selon Abbas Araghchi, les États-Unis devraient, dès la première journée, respecter leurs engagements, notamment en levant les sanctions récemment imposées à l'Iran. En contrepartie, Téhéran procéderait, le deuxième jour, à la réouverture du détroit d'Ormuz et engagerait officiellement des négociations avec Washington.

Le ministre a cependant indiqué que les États-Unis n'avaient pas donné de suite favorable à cette proposition. Il a néanmoins assuré que son pays restait prêt à la remettre en application si l'administration américaine manifestait un véritable intérêt pour un règlement négocié.

Téhéran maintient également les sept conditions qu'il considère comme indispensables à la réouverture du détroit. Toutefois, les autorités iraniennes se disent disposées à discuter avec Washington des modalités pratiques de leur application et du calendrier prévu. Abbas Araghchi a même laissé entendre que le délai de deux jours pourrait être encore raccourci dans le cadre d'un compromis. L'Iran se déclare par ailleurs favorable à l'organisation de discussions techniques entre experts des deux pays afin d'examiner les différents aspects de cette proposition. Une telle démarche reste toutefois conditionnée à un changement de position de Washington et à des initiatives concrètes permettant de rétablir un climat de confiance.

Abordant les efforts de médiation dans la région, le ministre a confirmé que le Qatar et le Pakistan poursuivaient leurs démarches pour faciliter les échanges entre Téhéran et Washington. Ces deux pays continuent de transmettre des messages, de recueillir les positions des parties concernées et de soumettre des propositions destinées à rapprocher leurs points de vue. Les canaux de communication restent ainsi ouverts. Pour le chef de la diplomatie iranienne, il n'est actuellement pas nécessaire de désigner de nouveaux médiateurs ou de modifier le dispositif existant.

Enfin, Abbas Araghchi a estimé qu'une paix durable au Moyen-Orient devait profiter à l'ensemble des pays de la région. Il a jugé impossible de construire une stabilité commune si certains États bénéficient de la sécurité et du développement, tandis que d'autres restent confrontés aux sanctions, aux difficultés économiques et à l'insécurité.

Y.B

PALESTINE OCCUPÉE

DES DIZAINES DE MILLIERS DE PALESTINIENS ACCOMPLISSENT LA PRIÈRE DU VENDREDI À AL-AQSA

Des dizaines de milliers de Palestiniens ont accompli, vendredi, la prière hebdomadaire dans l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa, à El Qods occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Selon des sources locales citées par Wafa, les forces de l'occupation sioniste ont entravé l'accès de centaines de fidèles à la mosquée, en les interpellant et en procédant à la vérification de leurs pièces d'identité.

Les mêmes sources ont indiqué que les forces d'occupation avaient également refoulé des dizaines de jeunes Palestiniens et les avaient empêchés d'accéder à la mosquée pour accomplir la prière, notamment au niveau de Bab Al-Asbat.

Selon les autorités religieuses palestiniennes, les forces sionistes continuent depuis plus de trois ans de limiter l'accès à la mosquée Al-Aqsa pour de nombreux Palestiniens.

R.I

DÉCLARATION DE CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIELLE

LE TEMPS DE LA RECONNAISSANCE DU PASSÉ COLONIAL EST VENU

L'ancien Premier ministre français, Dominique de Villepin, a affirmé que le moment était "venu" de reconnaître le passé colonial de la France, évoquant les relations algéro-françaises et la polémique qui se poursuit dans son pays autour de cette question.

Lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé vendredi sa candidature à l'élection présidentielle française de 2027, M. de Villepin a indiqué que le passé colonial continuait de peser sur la France, faisant état de la polarisation qui entoure la question de la colonisation et les relations avec l'Algérie, ainsi que de la relance du débat sur les accords de 1968.

Ces déclarations s'inscrivent dans le cadre de la vision présentée par Dominique de Villepin pour l'avenir de la France, dans laquelle il a appelé à dépasser les divisions internes et à traiter les questions historiques non résolues.

R.I

JAPON

DES DIZAINES DE MILLIERS DE JAPONAIS SIGNENT UNE PÉTITION CONTRE LES SOUS-MARINS À PROPULSION NUCLÉAIRE

Des associations japonaises ont remis vendredi au ministère de la Défense une pétition comportant 47.000 signatures, s'opposant à l'acquisition par le Japon de sous-marins à propulsion nucléaire et appelant le gouvernement à abandonner ce projet.

Cette pétition commune a été lancée par plusieurs organisations de la société civile, dont le Centre d'information des citoyens sur le nucléaire, et les signatures ont été recueillies en l'espace d'environ un mois, selon les organisateurs.

La pétition note que le Japon, en tant que seul pays à avoir subi des bombardements atomiques, revendique depuis longtemps la responsabilité de promouvoir le désarmement nucléaire et que l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire reviendrait à trahir cet engagement. Lors d'une conférence de presse après la remise de ce document, les représentants de ces groupes se sont dit inquiets de l'intérêt manifesté par le gouvernement pour les sous-marins à propulsion nucléaire, associé à la volonté de créer une exception au principe de non-introduction d'arme nucléaire prévu par les trois principes non-nucléaires du Japon, pourrait modifier fondamentalement le statut du pays en tant qu'Etat non doté d'armes nucléaires.

Le débat sur les politiques liées au nucléaire s'est intensifié au Japon ces derniers mois. Le ministre de la Défense, Shinjiro Koizumi, a déclaré à plusieurs reprises que le Japon "n'exclut aucune option" dans le cadre des discussions et des études visant à déterminer s'il fallait ou non se doter de sous-marins à propulsion nucléaire.

En octobre, la Première ministre Sanae Takaichi a déclaré au Parlement que son gouvernement aurait des "discussions concrètes et réalistes" sur la possibilité pour les Forces d'autodéfense d'acquérir des sous-marins à propulsion nucléaire.

De plus, des médias japonais ont récemment rapporté que le gouvernement envisageait d'introduire des exceptions aux trois principes non-nucléaires, voulant autoriser l'introduction d'armes nucléaires au Japon en cas d'urgence, dans le cadre de la révision de la Stratégie de sécurité nationale prévue d'ici la fin de l'année.

Ces intentions ont suscité une vive inquiétude et une opposition généralisée au sein de la population et des associations.

RI

FRANCE

DES MILLIONS D'EUROS VERSÉS PAR LE MAROC À UNE SOCIÉTÉ LIÉE À UN CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIELLE

Le Maroc a versé pendant plusieurs années des millions d'euros à une société de transport de luxe dont le champion français de judo Teddy Riner est le principal actionnaire, révèle une enquête publiée par Mediapart, soulevant des interrogations sur les relations financières entre le Makhzen et ce candidat à la présidentielle française.

Selon l'enquête, la société "Pullman Limousine Services", spécialisée dans le transport avec chauffeur, réalise 90% de son activité auprès du Roi marocain et de sa délégation lors de leurs séjours en France, selon un rapport établi en septembre 2023 par une commissaire aux comptes.

Cette dernière avait alerté sur la forte dépendance de l'entreprise à ce client unique, estimant "difficile" de garantir la continuité de cette relation commerciale, étroitement liée à la personne de Teddy Riner.

Les montants financiers révélés par Mediapart sont considérables. L'entreprise a enregistré 8,7 millions d'euros de recettes en 2019, 2021 et 2022, dont un chiffre d'affaires exceptionnel de 7,1 millions d'euros en 2022. Entre 2021 et 2025, elle a réalisé 3,3 millions d'euros de bénéfices cumulés et a distribué 3,2 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires.

Ces révélations interviennent alors que Teddy Riner, qui entretient depuis plus de dix ans une relation d'amitié avec le monarque marocain, a annoncé le 9 novembre sa candidature à l'élection présidentielle française.

SCIENCES ET HAUTE TECHNOLOGIE

INNOVATION

DES ÉTUDIANTES ALGÉRIENNES REMPORTENT L'ÉTAPE NATIONALE DU NASA SPACE APPS CHALLENGE

Mettre les données spatiales au service des agriculteurs, c'est le défi relevé avec succès par quatre étudiantes de l'École supérieure en informatique de Sidi Bel-Abbès. Leur projet « MyCrop » leur a permis de remporter l'étape nationale du NASA Space Apps Challenge 2026 et de se qualifier pour la phase mondiale de cette prestigieuse compétition internationale consacrée à l'innovation et aux technologies spatiales.

Par Yakout Abina



L'équipe « Vito 4 » composée de quatre étudiantes en troisième année à l'École supérieure en informatique (ESI) de Sidi Bel-Abbès, s'est illustrée lors de l'étape locale de la compétition intenationale du NASA Space Apps Challenge 2026 en décrochant la première place de la compétition organisée récemment à Boumerdès.

Les lauréates, Naïla Amouria, Ibtihal Boudjar, Linda Madi et Asmaa Belkheir, ont séduit le jury grâce à leur projet innovant baptisé « MyCrop », développé dans le cadre du défi « Field Shift: Adapting Farms with NASA Data ».

Conçu pour répondre aux enjeux actuels du secteur agricole, le projet repose sur l'exploitation de données scientifiques afin d'aider les agriculteurs à prendre des décisions plus éclairées. La plateforme permet de simuler le fonctionnement d'exploitations agricoles, d'explorer différents scénarios de culture, de comparer plusieurs stratégies et d'évaluer leurs effets dans un contexte marqué par les changements climatiques.

L'outil accorde une attention particulière aux phénomènes qui affectent de plus en plus l'agriculture, notamment la sécheresse et les vagues de chaleur. En s'appuyant sur des modèles de simulation et des données scientifiques, il offre aux utilisateurs une meilleure visibilité sur les choix culturaux les plus adaptés à leur environnement.

La plateforme intègre également les données de la NASA à un assistant conversationnel basé sur l'intelligence artificielle. Ce chatbot fournit des recommandations et des conseils pratiques fondés sur des données scientifiques, dans un langage accessible et facile à exploiter par les agriculteurs.

À travers cette initiative, les étudiantes entendent favoriser l'utilisation des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle au service du développement agricole, tout en contribuant à renforcer la capacité du secteur à faire face aux défis environnementaux.

Cette consécration met en lumière le savoir-faire et la créativité des étudiants algériens, capables de transformer leurs acquis académiques en solutions concrètes répondant à des problématiques réelles. Comme lors de leurs nombreuses distinctions, au concours mondial de Huawei ou dans les tournois internationaux d'intelligence artificielle et de robotique, les jeunes ingénieurs algériens prouvent qu'ils peuvent rivaliser avec les meilleurs au monde. Avec « MyCrop », l'équipe « Vito 4 » s'apprête désormais à défendre les couleurs de l'Algérie sur la scène internationale, face aux meilleurs projets issus des sélections mondiales du célèbre hackathon de la NASA.

Y.A

VACCINATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LA POLIO

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) utilise désormais l'intelligence artificiellepour améliorer le suivi de la poliomyélite en Afrique. Cette technologie permet d'analyser plus rapidement les données sanitaires et de mieux cibler les interventions dans les zones à risque.

La lutte contre la poliomyélite en Afrique bénéficie de nouveaux outils numériques. Le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, basé à Brazzaville, intègre l'intelligence artificielle à ses systèmes de surveillance afin de faciliter la détection des cas et le suivi des campagnes de vaccination.

Chaque semaine, l'organisation recueille des informations provenant de 47 pays africains. Ces données concernent notamment la circulation du poliovirus, les résultats des laboratoires, la couverture vaccinale et les activités de surveillance sanitaire.

Jusqu'à présent, leur traitement nécessitait plusieurs opérations manuelles, parfois longues, avant de produire des cartes ou des rapports exploitables.

DES DONNÉES ANALYSÉES PLUS RAPIDEMENT

Grâce aux nouveaux outils développés par le Centre des systèmes d'information géographique (SIG) de l'OMS Afrique, les équipes sanitaires peuvent désormais interroger directement les bases de données en langage courant.

Le système génère automatiquement des cartes, des tableaux et des synthèses permettant de suivre l'évolution des détections du poliovirus selon les pays, les districts ou les périodes.

Cette technologie facilite notamment l'identification des zones où la surveillance reste insuffisante et de celles où les campagnes de vaccination obtiennent des résultats inférieurs aux objectifs.

Selon le Dr Kebba Touray, responsable du Centre SIG de l'OMS Afrique, ces outils permettent de croiser les données de surveillance et de vaccination afin de mieux orienter les interventions sur le terrain.

MIEUX CIBLER LES CAMPAGNES DE VACCINATION

L'intelligence artificielle contribue également au suivi des opérations de vaccination supplémentaires. Elle aide les responsables sanitaires à repérer les retards, à en comprendre les causes et à identifier les difficultés logistiques.

L'objectif est de permettre une réaction plus rapide face aux risques de propagation du virus et de renforcer la protection des enfants.

L'OMS souligne toutefois que l'intelligence artificielle ne remplace ni l'expertise des épidémiologistes ni la vérification humaine des données. Elle constitue un outil d'aide à la décision pour les professionnels de santé.

Présentée à l'occasion de la Journée mondiale des systèmes d'information géographique, le 18 novembre, cette initiative illustre la place croissante des technologies numériques dans les efforts d'éradication de la poliomyélite en Afrique.

R.S.H.T

AUTOMOBILE

AUDI REPOUSSE LE LANCEMENT DE SA TRÈS ATTENDUE BERLINE ÉLECTRIQUE À 2029

Audi entend bien riposter face aux réussies BMW i3 et Mercedes Classe C avec une A4 électrique. Mais la berline a pris un immense retard et se voit désormais reportée à 2029. Des problèmes multiples compliquent en effet son déploiement.

Audi en retard ? Oh, jamais de la vie ! Pour preuve, la marque avait prévu le coup en annonçant une A4 électrique il y a maintenant quatre ans, histoire de tailler des croupières à la Tesla Model 3. BMW et Mercedes avaient aussi des plans similaires dans les cartons, sans encore avancer quoi que ce soit à l'époque. Les anneaux avaient donc une belle avance. Hélas, les années sont passées sans grandes nouvelles.

Et les deux grands rivaux ont dégainé entre temps les i4, i3 et Classe C sans aucune réaction de la part d'Audi. Pire encore, il s'avère que les modèles précités sont d'indéniables réussites. Où est donc passée l'A4 électrique ? Aux oubliettes ? Non, bien heureusement, mais il faudra en revanche se montrer patient pour espérer la découvrir. D'après Autocar, la berline devrait débarquer d'ici… 2029. On voit déjà BMW et Mercedes sabrer le champagne.

PROBLÈMES FINANCIERS ET PLATEFORME INÉDITE : LES RAISONS DE LA DOUCHE FROIDE

Quelle est donc la raison d'un tel retard ? Audi a voulu faire les choses bien avec une plateforme inédite, la Scalable Systems, pour armer au mieux son modèle. Sauf que les problèmes financiers traversés par le groupe Volkswagen ont sérieusement contrecarré les plans de la marque. L'A4 devait être présentée en 2026, elle le sera finalement trois ans plus tard. La douche froide, en quelque sorte…

Qui dit nouvelle plateforme dit bien souvent nouveau logiciel. Et ce dernier connaît aussi d'importantes difficultés de développement. Rien d'inédit dans le groupe, car on se rappelle encore du lancement assez chaotique de l'ID.3 et de la Golf, qui avaient rencontré de gros soucis à ce sujet. Et la situation est encore plus compliquée pour Audi aujourd'hui car le nouveau logiciel est conçu étroitement avec Rivian.

LOGICIEL COMPLEXE AVEC RIVIAN ET CASSE-TÊTE TECHNIQUE

Des va-et-vient incessants sont donc nécessaires avec ce partenaire pour ajuster minutieusement chaque détail. Cela prend évidemment du temps. Pour optimiser le confort, Audi voulait aussi des caves à pieds plus profondes, ce qui empêche alors la création d'un plancher plat traditionnel. Les ingénieurs ont donc dû repenser la structure des batteries et des machines électriques pour satisfaire le cahier des charges.

L'auto, elle, devrait adopter une silhouette proche de l'A6 avec une ligne fuyante optimisant l'aérodynamisme, et donc l'autonomie. Nous n'avons encore aucune donnée technique, mais il est possible que le véhicule propose un rayon d'action dépassant les 700 km. Ce serait nécessaire vu que l'i3 atteint sans peine les 912 km et la Classe C touche les 760 km. Rendez-vous d'ici quelques années pour en savoir plus sur le sujet, donc !

R.S.H.T

ENVIRONNEMENT

FIN DU SOMMET D'ANTALYA SUR LE CLIMAT

PROMESSES SANS LENDEMAIN

La conférence d'Antalya devait traduire en actes l'engagement mondial de sortir des hydrocarbures. Au 21 novembre, les négociations se prolongent au-delà de la clôture prévue, sans accord final. Le texte provisoire a écarté toute référence explicite à une transition hors du pétrole, du gaz et du charbon, ainsi que l'objectif chiffré de 120 milliards de dollars annuels pour l'adaptation. À l'heure des comptes, les ambitions affichées se heurtent à la réalité des compromis.

Par Chaimaa Sadou



Ouverte le 9 novembre en Turquie sous une coprésidence turco-australienne, la 31e Conférence des Nations unies sur le climat avait une feuille de route claire : accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris pour contenir le réchauffement à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Les quelque 200 pays réunis devaient réduire leurs émissions, planifier l'abandon progressif du charbon, du pétrole et du gaz, et financer l'adaptation des nations les plus exposées aux sécheresses, aux inondations et aux canicules.

La première mouture de la décision-cadre, dévoilée le 16 novembre, semblait répondre à cette urgence. Le document appelait à une « action accélérée » vers la sortie des énergies fossiles et évoquait même une « transition immédiate » dans les systèmes énergétiques. Il proposait également de porter la part de l'électricité à 35 % de la consommation finale d'énergie d'ici 2035 et de tripler les financements destinés à l'adaptation afin d'atteindre au moins 120 milliards de dollars par an.

Mais la crédibilité d'un sommet climatique ne se mesure pas à ses projets préparatoires : seules comptent les décisions finales, leur financement et leur application sur le terrain. Or, la version révisée, publiée le 19 novembre, a effacé toute mention explicite des énergies fossiles. Le texte ne mentionne plus la transition hors du pétrole, du gaz et du charbon, ni de calendrier pour en limiter l'usage. L'objectif chiffré de 120 milliards de dollars annuels pour l'adaptation a lui aussi disparu. Quant à l'électrification, elle demeure présentée comme un engagement volontaire, sans calendrier contraignant pour les États.

Ce recul a immédiatement provoqué la colère des défenseurs de l'environnement. Devant le centre des négociations, des activistes ont dénoncé l'incapacité des dirigeants à nommer la principale cause du dérèglement climatique. « Nous demandons à la présidence de réintégrer cette mention, car nous avons besoin de financements pour les pertes et dommages, et ce sont les pollueurs qui doivent payer », a martelé Goodness Anieno Dickson, militante pour le climat. Jasper Inventor, chef de la délégation de Greenpeace, a exhorté les États à défendre les dispositions les plus fermes et à assortir l'accord de responsabilités et de délais précis. Sur les réseaux sociaux comme dans les commentaires d'articles, l'opinion publique exprime la même lassitude : les déclarations d'intention ne suffisent plus, les citoyens exigent un résultat final, daté et financé.

Le blocage dépasse pourtant le seul cadre d'Antalya. En 2023, l'accord de Dubaï appelait déjà à une transition hors des énergies fossiles d'ici 2050. Trois ans plus tard, le Global Carbon Project annonce un recul des émissions mondiales de CO_2 issues des hydrocarbures de seulement 0,4 % en 2026. Une baisse en trompe-l'œil, due avant tout à la guerre au Moyen-Orient et à la flambée des prix des carburants, bien plus qu'à une véritable mutation des politiques énergétiques. Sous la pression des pays producteurs, les formulations les plus contraignantes continuent d'être affaiblies au nom d'intérêts économiques à court terme. Signe de ces tensions, l'Inde et l'Arabie saoudite plaident pour repousser à 2029 la publication du prochain rapport du Giec, attendu en 2028.

Au 21 novembre, rien n'est encore définitivement scellé. Les délégations poursuivent leurs discussions en prolongation, faute de terrain d'entente sur les hydrocarbures et le financement de la lutte climatique. S'il est donc trop tôt pour parler d'un accord final sans substance, le texte actuellement sur la table illustre combien le passage des promesses aux actes reste semé d'embûches.

La conférence d'Antalya demeure un test décisif pour la diplomatie environnementale. Les objectifs de départ étaient limpides ; les engagements concrets restent encore attendus. Tant que les États refuseront d'assortir leurs textes de calendriers contraignants et de moyens financiers à la hauteur des dégâts déjà subis, les populations les plus vulnérables resteront en première ligne face à l'urgence climatique..

C.S

SANTÉ ET

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

LES FIDJI ET LES TONGA CONFRONTÉS À DES SÉCHERESSES SÉVÈRES

Face à l'épuisement des réserves d'eau et aux conséquences d'un épisode El Niño particulièrement intense, les deux archipels du Pacifique ont adopté des mesures d'urgence pour venir en aide à leurs populations.

Les gouvernements des Fidji et des Tonga, dans le Pacifique sud, ont déclaré cette semaine connaître des sécheresses particulièrement sévères liées au phénomène climatique El Niño. Les îles Fidji ont déclaré mercredi l'état de catastrophe nationale, tandis que les îles Tonga ont décrété jeudi l'état d'urgence. El Niño assèche les pluies tropicales dans la région. Ce phénomène météorologique, exceptionnellement intense en 2026, a fait grimper les températures dans le Pacifique tropical, provoquant des changements au niveau du climat susceptibles d'accroître les risques de sécheresse et d'inondations, tout en exacerbant le réchauffement climatique.

Les îles Tonga ont décrété jeudi un état d'urgence pour une durée de 27 jours. Selon le premier ministre en charge des affaires courantes, Viliami Latu, cette mesure doit aider les services d'urgence à coordonner et mettre en œuvre l'aide destinée à lutter contre la sécheresse. «Des rapports récents ont mis en évidence les effets dévastateurs sur la population, les ressources en eau, l'agriculture et l'élevage, avec des conséquences potentielles pour la santé des habitants de l'ensemble des Tonga», a-t-il déclaré, selon les médias locaux.

Des réserves d'eau à des niveaux critiques

Aux îles Fidji, l'état de catastrophe nationale permet au gouvernement de rationner l'eau, d'ordonner des évacuations et de réaffecter des fonds publics à l'aide d'urgence. «Partout aux Fidji, les familles s'inquiètent de l'accès à l'eau et des répercussions de cette sécheresse prolongée sur leur vie quotidienne», a indiqué mercredi le Premier ministre fidjien, Sitiveni Rabuka.

Les réserves d'eau dans une grande partie des Fidji ont atteint des niveaux critiques, selon les médias locaux, et des dizaines de camions ont été dépêchés pour réapprovisionner des villages. «Nous ne pouvons pas contrôler le climat, mais nous pouvons agir rapidement, utiliser nos ressources de manière responsable et faire front commun face à ses conséquences», a affirmé M. Rabuka.

R.ENV

CLIMAT ET TECHNOLOGIE

L'IA POUSSE META À "RÉÉVALUER" SON ÉCHÉANCE DE ZÉRO ÉMISSION NETTE

Meta a annoncé jeudi "réévaluer" son objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre, planifié initialement pour 2030, à cause du boom de l'intelligence artificielle (IA), dernier recul en date des géants de la tech en matière d'action climatique.

"Nous réévaluons nos calendriers, séquençages et objectifs intermédiaires - y compris l'échéance de 2030 pour notre objectif de zéro émission nette", a écrit le groupe, propriétaire de Facebook, dans son rapport RSE 2026 publié jeudi, en avançant notamment la "croissance plus rapide que prévu" de la "demande de l'IA en termes d'infrastructures".

Les émissions nettes rapportées par le géant américain pour 2025 se sont envolées de 45% par rapport à l'année précédente, selon les données communiquées dans ce rapport, qui utilise en outre une méthode de comptabilité minimisant la réelle empreinte carbone de l'électricité consommée par le groupe.

"Quand nous avons fixé notre objectif de zéro émission nette, nous avions anticipé une croissance stable, une baisse du coût des énergies propres" et d'autres changements "qui nous permettraient de progresser au rythme que nous envisagions. La réalité s'est avérée beaucoup plus complexe", justifient deux cadres de Meta dans l'introduction du document.

Meta s'était engagé en 2020 à réduire à zéro ses émissions nettes à horizon 2030, à une époque où nombre d'entreprises se fixaient des objectifs de neutralité carbone, dans le sillage de l'accord de Paris sur le climat - qui visait à limiter le réchauffement de la planète à long terme à 1,5 C par rapport à l'époque préindustrielle.

Le groupe comptait y parvenir en réduisant autant que possible ses émissions de CO2 et en achetant des crédits carbones pour compenser virtuellement son empreinte, une méthode de compensation décrédibilisée depuis par de nombreuses études.

R.ENV

ACTUALITÉS SOCIO-CULTURELLES

FESTIVAL NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES ET VISUELS

LA 4e ÉDITION ABRITÉE PAR LA VILLA ABDELATIF À ALGER

Le 4e Festival national des arts plastiques et des arts visuels, consacré aux nouvelles technologies dans la création artistique et réunissant une vingtaine d'artistes sous le thème « La créativité algérienne à l'heure du numérique », s'est ouvert jeudi dernier à Alger.

Par Malika Azeb

Organisé jusqu'au 22 du mois en cours, l'événement se déroulera dans trois endroits emblématiques d'Alger, dont la Villa Abdelatif, l'École nationale supérieure des beaux-arts d'Alger et le Palais de la culture Moufdi-Zakaria, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts. Cette édition se fixe pour objectif de mettre en lumière les mutations qui marquent les pratiques artistiques contemporaines et les nouvelles possibilités offertes par les supports technologiques et numériques en matière d'expression et de création artistique, a souligné le commissaire de cette 4e édition, Samy Lamouti.

Le programme de cette manifestation vise à faire le pont entre le patrimoine culturel et les technologies émergentes à travers des expositions, des ateliers pratiques et des débats publics.

Selon M. Lamouti, cette 4e édition, dont les trois précédentes se sont déroulées à Laghouat, ambitionne également « d'offrir un espace de rencontre et d'échange entre artistes, créateurs et acteurs du secteur culturel, tout en favorisant le dialogue et les interactions entre les arts plastiques, les arts visuels, la création audiovisuelle et les pratiques artistiques numériques ».

Il a également précisé que « les spécificités de l'expérience artistique algérienne, ainsi que ses liens avec la mémoire et le patrimoine culturel national, seront mis en valeur lors de ce festival ».

Parmi la vingtaine d'exposants aux noms énigmatiques, venus chacun avec une œuvre déjà existante que le festival expose après l'avoir soumise à la réalité augmentée (mapping, projection, son et interaction), figurent Zullverin (Saïd Boutaleb), Zaeta (Mohamed El Amine Houari), LMNT (Lyes Karbouai), NOOR (Melinda Noor Benzerroug), BER (Zakaria Benmahdi) et Vatcha (Bachir Dahmoun).

Au programme de cette édition : une exposition artistique du 19 au 22 novembre à la Villa Abdelatif et à l'École nationale supérieure des beaux-arts d'Alger, ainsi que des résidences de création qui ont déjà réuni, du 11 au 17 novembre — donc avant l'ouverture officielle de ce festival —, quatre artistes qui ont travaillé sur une œuvre déjà existante pour la soumettre ensuite à la réalité augmentée et l'exposer au public.

Des conférences-débats ainsi que des ateliers pratiques sont également prévus les 21 et 22 novembre au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, offrant aux participants et au public différentes opportunités de découverte, d'interaction et de partage d'expériences et de savoir-faire artistiques.

L'exposition permettra notamment aux visiteurs de découvrir un éventail d'œuvres et d'expériences créatives relevant de plusieurs disciplines, dont la vidéo, l'animation, la photographie, la peinture, le design et les arts visuels, en plus de projets axés sur la recherche, l'expérimentation et les installations artistiques.

M.A

PATRIMOINE ARCHITECTURAL

LES MAUSOLÉES DE SYIGA ET DE DJEDDAR, TÉMOINS DE LA PROFONDEUR HISTORIQUE DE L'OUEST ALGÉRIEN

L'ouest algérien recèle de nombreux vestiges archéologiques remontant à des périodes historiques très anciennes, témoignant de la diversité du patrimoine civilisationnel de la région et de sa place dans l'histoire de l'Algérie antique. Parmi les principaux sites figurent le mausolée royal de Syiga, dans la wilaya d'Aïn Témouchent et les mausolées de Djeddar, dans la wilaya de Tiaret.

Ces deux sites constituent deux des cinq ensembles monumentaux retenus par l'Algérie dans le dossier de candidature des mausolées royaux de l'Algérie antique à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Ces deux sites revêtent une grande importance historique et archéologique, non seulement en raison de leur lien avec des périodes charnières de l'histoire de la région, mais également en raison de la diversité des styles d'architecture funéraire qu'ils illustrent et de l'évolution des traditions architecturales des royaumes et des communautés locales qui se sont succédé dans cette partie de l'Afrique du Nord.

Situé dans la commune d'Ouled Boudjemaa (daïra d'El Amria), dans la wilaya d'Aïn Témouchent, le mausolée royal de Syiga constitue l'un des principaux témoins de la présence numide dans l'ouest du pays. Il se trouve à proximité de l'antique cité de Syiga, associée au royaume du roi Syphax.

Ce monument funéraire remonte aux IIIe et IIe siècles avant J.-C.

Il se distingue par sa structure en forme de tour, reposant sur une base hexagonale, ainsi que par des chambres funéraires voûtées creusées dans la roche, faisant de lui un modèle singulier de l'architecture funéraire antique dans la région.

Quant aux mausolées de Djeddar, situés dans la région de Frenda, dans la wilaya de Tiaret, ils constituent un ensemble archéologique exceptionnel composé de 13 monuments funéraires datant de la période comprise entre les IVe et VIe siècles après J.-C., répartis sur deux hauteurs de la région.

Ces constructions se caractérisent par leur construction en pierre, leur base carrée et leur conception pyramidale à gradins. Elles renferment également des couloirs et des chambres funéraires intérieures, ainsi que des inscriptions, des motifs géométriques et des symboles reflétant la diversité des influences culturelles et des croyances qui ont marqué cette période historique.

Des vestiges emblématiques de la civilisation antique en Algérie --

Les différences chronologiques et architecturales entre le mausolée de Syiga et les mausolées de Djeddar mettent en évidence la richesse du parcours civilisationnel de l'ouest algérien. Ces monuments retracent des transformations historiques étalées sur plusieurs siècles et témoignent de la capacité des communautés locales à développer leurs propres styles d'architecture funéraire, tout en préservant des traditions culturelles profondément enracinées dans la région.

Dans ce contexte, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, avait souligné, à l'occasion du dépôt du dossier de candidature des mausolées royaux numides auprès de l'UNESCO, que la répartition de ces monuments à travers différentes régions du pays, de l'est à l'ouest et du nord au sud, reflète l'unité culturelle, intellectuelle et patrimoniale, ainsi que la communauté des modes de vie des populations de l'Algérie durant cette période de l'histoire.

Le dossier comprend cinq monuments funéraires royaux : le mausolée d'Imedghassen, dans la wilaya de Batna, le mausolée de Massinissa, à Constantine, le mausolée royal de Syiga, à Aïn Témouchent, le monument funéraire d'Abalessa-Tin Hinan, à Tamanrasset, ainsi que les mausolées de Djeddar, à Tiaret. Ces vestiges couvrent une période allant du IVe siècle avant J.-C. au VIe siècle après J.-C.

Le dépôt de ce dossier constitue une étape importante dans le processus de valorisation du patrimoine archéologique national et de promotion de ses richesses civilisationnelles à l'échelle internationale, d'autant que l'Algérie n'avait soumis aucun nouveau dossier relatif au patrimoine matériel depuis l'inscription de la Casbah d'Alger sur la Liste du patrimoine mondial en 1992, avait indiqué la ministre.

Cette démarche ouvre également de nouvelles perspectives pour le renforcement de la protection de ces sites archéologiques et leur promotion, tout en mettant en avant leur potentiel dans les domaines de la recherche historique et du tourisme culturel. Elle permettra ainsi de mettre en lumière des pages importantes de l'histoire de l'ouest algérien et de souligner sa contribution à la formation du patrimoine civilisationnel du pays.

R.C

PARUTION D'UN LIVRE SUR CHEIKH MOHAMED KHAZNADJI

UN NOUVEL OUVRAGE DÉDIÉ À LA MÉMOIRE D'UN MAÎTRE DE LA MUSIQUE ANDALOUSE

Le parcours artistique singulier et l'héritage musical prolifique de Cheikh Mohamed Khaznadji, figure emblématique de la musique andalouse algérienne, sont au cœur d'un nouvel ouvrage intitulé "Cheikh Mohamed Khaznadji, le chantre de la Sanâa d'Alger", du regretté chercheur, musicologue, Nour-Eddine Saoudi, qui rend hommage à un maître ayant consacré sa vie à la préservation et à la transmission de ce patrimoine musical ancestral.

Paru récemment dans un format royal aux éditions "Al Bayazine", cet ouvrage de 117 pages, structuré en cinq chapitres et une trentaine de sous-titres, propose un témoignage documenté sur l'itinéraire d'un artiste dont l'engagement a contribué à la sauvegarde et au rayonnement de la tradition andalouse algéroise.

Le livre est également enrichi de photographies illustrant les grands maîtres de la musique andalouse dans sa variante Senâa et les moments de partage, de transmission et d'enseignement entre l'auteur et le maître.

Fruit d'un dialogue approfondi entre les deux hommes, cette publication restitue, en proses et dans un lyrisme flamboyant, à travers les souvenirs, les expériences et les réflexions de Mohamed Khaznadji (1929-2025), une partie de la mémoire de l'école de la Sanâa d'Alger, tout en mettant en évidence les particularités esthétiques et les fondements de cette tradition musicale transmise de génération en génération. L'origine de ce projet remonte aux rencontres et aux échanges engagés par Nour-Eddine Saoudi (1954-2024) dans le cadre de l'émission "Nouba Andaloussia", qu'il animait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne. Ces entretiens, nourris par la mémoire et l'expérience du maître, ont progressivement donné naissance à un travail de recherche et de documentation destiné à valoriser les grandes figures ayant marqué l'histoire de la musique andalouse algérienne. Sur le plan artistique, renseignent les contenus de ce bel ouvrage, Mohamed Khaznadji se distingue par son attachement au style traditionnel de la Sanâa, dans sa forme la plus proche de celle pratiquée par les anciens maîtres et grandes figures historiques du genre, à l'instar de Meriem Fekkay, M'3alma Yamina bent El Hadj El Mahdi et Cheikh Sfendja, de son vrai nom Mohamed Ben Ali, considéré comme l'un des précieux témoins de cette tradition dans sa variante algéroise. Tout au long de son parcours, le maître s'est attaché à préserver le répertoire de la Sanâa, ses modes musicaux et ses spécificités, notamment à travers l'étude et la transmission des différentes noubas, contribuant ainsi à la continuité de cet art auprès des nouvelles générations.

Le lecteur percevra une sortie à titre doublement posthume de ce bel ouvrage, en hommage à Mohamed Khaznadji et à Noureddine Saoudi, deux grands maîtres de la Sanâa dont l'amitié et la proximité a donné naissance à cet ouvrage qui constitue une contribution à la documentation de la mémoire musicale nationale et à la connaissance d'une tradition qui occupe une place importante dans l'identité culturelle algérienne. Ce nouvel ouvrage souligne, dans le même temps, le rôle des maîtres et des passeurs de savoir dans la sauvegarde d'un patrimoine dont la transmission demeure un enjeu essentiel pour les générations futures".

R.C

ACTUALITÉS SPORTIVES

FOOTBALL

LA CAF ANNONCE LA CRÉATION D'UNE COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS FÉMININE U17

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), réuni à Abuja (Nigeria), sous la présidence de Patrice Motsepe, a approuvé la création d'une Coupe d'Afrique des nations féminine des moins de 17 ans (CAN U17), dans le cadre de ses efforts visant à renforcer le développement du football féminin sur le continent, annonce l'instance africaine.

Cette nouvelle compétition permettra aux jeunes footballeuses africaines de bénéficier de davantage d'opportunités pour se mesurer au niveau international, acquérir de l'expérience et développer leurs compétences, indique la CAF dans un communiqué.

Cette initiative vise également à mettre en place un parcours de formation et de progression plus structuré au profit de la nouvelle génération de talents du football féminin africain. Dans ce cadre, l'instance continentale a annoncé l'ouverture du processus de candidature aux associations membres désireuses d'accueillir la première édition de cette compétition.

Par ailleurs, le Comité exécutif de la CAF a approuvé l'ouverture du processus de candidature pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations féminine 2028. Les associations membres intéressées disposeront d'un délai de trois semaines pour soumettre leurs dossiers au Secrétariat général de la CAF.



La phase finale de cette compétition est prévue en mars et avril 2028, alors que les éliminatoires devraient débuter en avril 2027.

Sur un autre volet, le Comité exécutif a examiné plusieurs initiatives visant à améliorer la qualité et le professionnalisme de l'arbitrage dans le football africain.

A ce titre, le président de la Commission des arbitres de la CAF, Olivier Safari Kabene, a présenté plusieurs projets, dont le premier stage de formation du programme des arbitres d'élite, prévu durant la dernière semaine de novembre 2026, ainsi qu'une initiative destinée à former et accompagner une nouvelle génération d'arbitres africains.

La CAF poursuit également l'élaboration de son manuel des arbitres, qui devra établir des directives et des normes communes afin de garantir un arbitrage cohérent et de haut niveau dans l'ensemble de ses compétitions.

A travers ces différentes mesures, l'instance continentale entend renforcer la formation, le suivi et l'évaluation des arbitres, tout en rehaussant les standards de l'arbitrage africain, conclut le communiqué de la CAF.

RS

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (10E JOURNÉE)

LE MCO MONTE SUR LE PODIUM, PREMIER SUCCÈS DE LA SAISON POUR L'ASO

Le MC Oran, victorieux vendredi soir à domicile face à la JS Saoura (3-1), a grimpé à la troisième au classement de Ligue 1 Mobilis de football, alors que l'ASO Chlef a signé son premier succès de la saison, à domicile face à l'USM Khenchela (2-0), en clôture de la 10e journée, disputée vendredi.

Les Oranais, battus pour la première fois lors de leur dernière confrontation, en déplacement face au MC Alger (2-0), ont réussi à se racheter devant leur public et parviennent à réaliser une bonne opération.

Le Malien Traoré a ouvert les hostilités dès la 5e minute de jeu, en inscrivant le premier but de son équipe d'un tir lobé. Les gars de Béchar ont réagi timidement, face à la meilleure défense du championnat (deux buts encaissés en 9 matchs, NDLR).

Peu avant la pause, Belkhedim est parvenu à faire le break sur un tir un croisé en pleine surface. En seconde période, la formation de Béchar s'est relancée en réduisant le score par Fettouhi (58'), mais le défenseur central oranais, Kerroum, a anéanti les espoirs des Saouristes en marquant le troisième but, sur penalty dans le temps additionnel (90'+7).

Une victoire qui propulse les "Hamraoua" à la troisième place avec 18 points, en compagnie du MB Rouissat, soit à deux longueurs des co-leaders : la JS Kabylie et le CR Belouizdad, qui totalisent 20 points chacun. La JSK, le CRB et le MCO comptent un match en moins.

Au stade Mohamed-Boumezrag de Chlef, l'ASO a mis fin à sa longue période de disette en signant son premier succès de la saison, face à l'USM Khenchela (2-0). Les Chélifiens ont trouvé la faille dans le dernier quart d'heure grâce à Feddal (75'), avant que Debbari ne fasse le break en mettant son équipe définitivement à l'abri (82').

Ce succès, obtenu lors de la première apparition de Mounir Zeghdoud sur le banc de l'ASO, permet au club chélifien de sortir de la zone rouge et de se relancer dans la course au maintien. En revanche, l'USMK, dirigé par le nouvel entraîneur, Hocine Achiou, poursuit sa mauvaise série et reste dans une situation délicate, occupant la 14e place de troisième relégable (7 pts).

== L'ESS n'y arrive plus == Dans l'autre match de la journée, l'ES Sétif n'a pas réussi à profiter de l'avantage du terrain, concédant le nul face à l'un des mal-classés, l'US Biskra (1-1). Pour sa première sortie à la tête de l'Entente, le Tunisien Lassaâd Chabbi a vu son équipe être menée après un but de Belkhadem (32e), avant que Zerrouki n'égalise sur penalty à la 55e minute.

Il s'agit de la deuxième contre-performance de suite concédée par l'"Aigle Noir" à la maison, après celui face au MB Rouissat (1-1), lors de la précédente journée.

Dixième au tableau avec 10 unités, l'ESS ne compte que trois points d'avance sur la zone de relégation, alors que la formation des "Ziban" reste scotchée à la position de lanterne rouge (5 pts) et demeure la seule équipe à n'avoir enregistré aucun succès depuis le début de l'exercice.

Dans les principales rencontres de cette 10e journée, disputées mercredi et jeudi, la JS Kabylie a rejoint le CR Belouizdad en tête du classement, grâce à son succès face à l'USM Alger (2-0), jeudi soir au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Belhocini, auteur d'un doublé, a offert les trois points aux "Canaris." De son côté, le CRB a concédé la première défaite de la saison, en déplacement face à la surprenante formation du MB Rouissat (1-0), au stade du 18-Février d'Ouargla. Le MC Alger, champion d'Algérie en titre, s'est incliné quant à lui devant l'Olympique Akbou (0-1) au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera. Il s'agit du premier revers pour le club algérois depuis son installation dans cette enceinte.

Rien ne va plus chez le "Doyen", qui concède son deuxième revers de suite, après celui essuyé en déplacement face au promu, la JS El-Biar (1-0), à huit jours de son entrée en lice en phase de poules de la Ligue des Champions, en déplacement face aux Tanzaniens de Young Africans. Le MCA se fait éjecter du podium (5e, 16 pts), mais compte deux matchs en moins.

La 11e journée de la compétition se jouera les 30 novembre et 1er décembre prochain, et sera amputée de deux matchs : USM Alger - MC Alger et CR Belouizdad - CS Constantine, reportés à une date ultérieure, en raison de l'engagement des trois clubs algérois aux compétitions africaines interclubs.

RS

CROSS NATIONAL SUR ROUTE DE 10 KM DE TIARET

HAYET ANFEL AZAÏDJ ET ABDELHAMID MOUSSAOUI VAINQUEURS

Les athlètes Hayet Anfel Azaïdj, de Médéa, chez les dames, et Abdelhamid Moussaoui, d'Aïn Defla, chez les messieurs, ont remporté le cross national sur route de 10 km de Tiaret, disputé samedi entre la commune de Dahmouni et le centre-ville de Tiaret.

Chez les dames, la première place est revenue à Hayet Anfel Azaïdj, suivie d'Aya Mebarki, de Guelma, et de Rokaya Khaldi, de Tiaret.

Chez les messieurs, Abdelhamid Moussaoui s'est imposé devant Walaa Eddine Bendib, de Tébessa, tandis que Chemseddine Chergui, de Tipasa, a complété le podium. Dans les catégories des vétérans, Cheikh Naoui, de Tiaret, s'est distingué chez les messieurs âgés de 50 ans et plus, alors que Nawal Zendaoui, de Constantine, a remporté la course chez les dames âgées de 40 ans et plus.

Cette compétition, organisée par la wilaya et la Direction de la jeunesse et des sports de Tiaret, en collaboration avec les ligues de wilaya d'athlétisme, du sport scolaire et du sport pour tous, a été marquée par la participation de plus de 900 athlètes, dames et messieurs, représentant 20 wilayas du pays.

Les lauréats de cette compétition ont été honorés lors d'une cérémonie organisée en présence de membres de la Ligue de wilaya d'athlétisme et de représentants de la Direction de la jeunesse et des sports de Tiaret.

TS

SPORT / ENTREPRISES

L'ETUSA LANCE SON CLUB SPORTIF AMATEUR AVEC CINQ DISCIPLINES

L'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a lancé, jeudi, son club sportif amateur, baptisé "Union sportive ETUSA", avec cinq disciplines sportives, suivie de la tenue de son assemblée générale extraordinaire, a indiqué l'entreprise dans un communiqué.

Cette initiative vise à promouvoir la pratique sportive et à renforcer les liens sociaux et professionnels entre les travailleurs de l'établissement, précise la même source.

Les travaux de l'assemblée générale extraordinaire ont notamment été consacrés à l'élection des présidents des différentes sections sportives et à la finalisation de la structuration organisationnelle du club, ainsi qu'à l'examen des perspectives de développement de ses activités et de l'élargissement des possibilités de pratique sportive au profit des employés.

Le nouveau club compte cinq sections, à savoir le football, le judo, le Vovinam Viet Vo Dao, la natation et la pétanque, permettant ainsi de diversifier les disciplines proposées et d'offrir aux travailleurs la possibilité de pratiquer différentes activités sportives.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts de l'ETUSA visant à soutenir le sport, à détecter de nouveaux talents et à renforcer les valeurs d'appartenance, de solidarité et de travail collectif au sein de l'établissement, tout en faisant de l'activité sportive un espace de communication, de complémentarité et d'épanouissement.

RS

ACTUALITÉS SOCIOCULTURELLES

RESTITUTION DU PATRIMOINE PILLÉ

LE BÉNIN RÉCLAME 35 NOUVELLES ŒUVRES À LA FRANCE

Cinq ans après le retour de ses trésors historiques, le Bénin adresse une nouvelle demande officielle à la France. Formulée en 2025, cette requête porte sur 35 biens culturels issus de la période coloniale et conservés principalement au musée du Quai Branly, à Paris. Parmi ces objets figurent des armes anciennes, des insignes royaux, des objets rituels et surtout la célèbre statue du dieu Gou.

Par Rihab Taleb



La France avait déjà restitué 26 trésors royaux d'Abomey au Bénin. Ces œuvres avaient été pillées en novembre 1892 par les troupes coloniales françaises dirigées par le général Alfred Dodds, lors de la prise d'Abomey et de la chute du roi Béhanzin, souverain de l'ancien royaume du Dahomey. À Cotonou, le retour de ces 26 pièces avait provoqué une vive émotion populaire. Présentées au public au palais de la Marina dès février 2022, elles ont attiré plus de 200 000 visiteurs en quelques mois.

Parmi les 35 nouvelles œuvres réclamées par les autorités béninoises, la statue du dieu Gou occupe une place importante. Réalisée au 19e siècle par le maître forgeron Akati Akpele Kendo, cette sculpture mesure environ 1,65 mètre. Elle est fabriquée à partir de pièces de fer récupérées, comme des boulons, des lames ou des morceaux de métal européen. Dans la culture fon et la religion vodun, Gou est la divinité du fer, de la guerre, des forgerons et des artisans. Saisie par l'armée française en 1892 puis offerte au musée d'Ethnographie du Trocadéro par le capitaine Eugène Fonssagrives, cette œuvre est aujourd'hui reconnue par les historiens de l'art du monde entier comme l'un des plus grands chefs-d'œuvre de la sculpture moderne et africaine.

Il existe une règle du droit français appelée l'inaliénabilité des collections publiques. Ce principe juridique, inscrit dans le code du patrimoine français et hérité d'une ordonnance royale de 1566, signifie que les œuvres conservées dans les musées nationaux appartiennent à tous les citoyens français. L'État a l'interdiction stricte de les vendre, de les donner ou de les céder définitivement. Pendant des décennies, chaque restitution obligeait le gouvernement français à rédiger un projet de loi spécial et à le faire voter par les députés et les sénateurs, ce qui rendait la procédure longue et complexe.

Pour simplifier cette procédure, le Parlement français a adopté en mai 2026 une loi-cadre (un texte qui fixe des principes généraux et des critères précis plutôt que de régler chaque dossier au cas par cas) sur les restitutions coloniales. Depuis cette nouvelle loi, il n'est plus nécessaire de voter un texte législatif pour chaque œuvre rendue. Un comité scientifique composé d'experts français et béninois doit se réunir pour examiner la demande du Bénin. Leur travail consiste à vérifier l'origine exacte de chacun des 35 biens et à établir qu'ils ont été pris par la force, le pillage ou la contrainte durant la période coloniale.

Lors d'un discours à l'université de Ouagadougou, au Burkina Faso, en novembre 2017, le président français avait déclaré que le patrimoine africain ne pouvait pas être uniquement conservé dans des musées européens et s'était engagé à faciliter les restitutions. À la suite de ce discours, il avait commandé un rapport à deux universitaires reconnus, l'économiste sénégalais Felwine Sarr et l'historienne de l'art française Bénédicte Savoy. Remis en novembre 2018, ce document avait révélé que les musées publics français détiennent environ 80 000 objets originaires d'Afrique subsaharienne, dont près de 79 000 sont conservés au seul musée du Quai Branly à Paris.

Depuis ce rapport, les restitutions vers le continent africain sont restées très limitées, mais quelques étapes symboliques ont été franchies. En novembre 2020, la France a remis au Sénégal le sabre et le fourreau attribués à El Hadj Omar Tall, grand chef religieux et militaire ouest-africain du 19e siècle. En novembre 2021, le Bénin a récupéré les 26 trésors d'Abomey. Au début de l'année 2026, la France a restitué à la Côte d'Ivoire le Djidji Ayôkwé, un tambour parleur du peuple tchaman, confisqué par l'administration coloniale française en 1916. D'autres pays attendent toujours, comme Madagascar, qui réclame la couronne de la reine Ranavalona III.

La question de la restitution des biens coloniaux est un débat qui traverse toute l'Europe, pas seulement la France. En juillet 2022, l'Allemagne a signé un accord avec le Nigeria pour transférer la propriété de plus de 1 100 bronzes du Bénin. Ces plaques de laiton et sculptures en ivoire avaient été pillées en 1897 par une expédition militaire britannique dans l'ancien royaume du Bénin, situé dans l'actuel Nigeria, avant d'être dispersées et vendues dans plusieurs musées européens. La même année, la Belgique a adopté une loi spécifique permettant de restituer à la République démocratique du Congo les biens mal acquis durant la colonisation, conservés en majorité au musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren. Les Pays-Bas ont également restitué plusieurs centaines d'objets culturels à l'Indonésie et au Sri Lanka.

Le gouvernement béninois investit dans la construction de nouvelles infrastructures muséales aux normes internationales pour accueillir ces trésors dans les meilleures conditions de conservation. À Abomey, l'ancienne capitale royale, le futur Musée de l'Épopée des Amazones et des Rois du Dahomey est en cours de réalisation pour raconter l'histoire du royaume.

R.T

ACTUALITÉS

ZELLIGE DU PALAIS AHMED BEY

ART DÉCORATIF ANCESTRAL ANCRÉ DANS L'ARCHITECTURE ALGÉRIENNE

Le palais Ahmed-Bey de Constantine conserve un patrimoine remarquable de plus de 47.000 pièces de zellige authentique, témoignant de la richesse de cet art décoratif ancestral et de son ancrage dans l'architecture algérienne.

Ces pièces remarquables du patrimoine national illustrent la diversité des motifs et la maîtrise d'un savoir-faire artisanal qui continue de susciter beaucoup d'intérêt de la part des amateurs et des professionnels, a souligné la directrice du musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles de Constantine, Meriem Guebaillia.

Selon la même responsable, également membre de la Commission nationale chargée de la préparation des dossiers d'inscription du patrimoine culturel immatériel algérien auprès de l'UNESCO, le zellige constitue l'une des principales expressions de l'ornementation architecturale en Algérie.

Présent dès la fin du Xe et le début du XIe siècle, dans plusieurs villes et monuments du pays dont Kalaâ des Béni Hammad (wilaya de M'Sila), site inscrit au patrimoine mondial, cet art a évolué au fil des périodes historiques, donnant naissance à différentes déclinaisons régionales, sous l'influence de divers courants culturels, a précisé Mme Guebaillia.

Des témoignages de cette évolution sont également relevés à Béjaïa, puis à Tlemcen, où s'est notamment développé le zellige dit "qirati".

Au palais Ahmed-Bey, les pièces recensées se distinguent par la variété de leurs motifs géométriques, figuratif et floraux, auxquels s'ajoutent, plus rarement, des représentations animalières, notamment des paonneaux, a fait savoir la même source.

Utilisé aussi bien dans la décoration des sols que des murs, le zellige repose sur l'assemblage minutieux de petites pièces pour former des compositions géométriques ou végétales, a-t-on expliqué.

Toujours pratiqué, cet art continue de répondre à une demande pour l'ornementation des maisons, des mosquées, des Hamammes et des établissements publics, a souligné la même responsable. A Constantine comme dans d'autres régions du pays, des artisans perpétuent ce savoir-faire à travers des ateliers et des formations, dispensés dans des cadres institutionnels ou transmission familiale de génération en génération, selon la même source.

Une continuité qui constitue également l'un des principaux arguments du dossier de candidature du zellige et de la céramique émaillée algériens à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, a-t-elle affirmé.

La directrice du musée a, par ailleurs, rappelé que la préparation de cette candidature a mobilisé des artisans de plusieurs régions du pays, notamment Constantine, Bejaia, Alger, Tipasa et Tlemcen, illustrant ainsi la dimension nationale de cet art authentique et la persistance de sa transmission.

R.C

DES FAITS ET DES VÉRITÉS...

SOMMET DE L'APEC

TRUMP, XI ET POUTINE REDISTRIBUENT LES CARTES DU MONDE, L'EUROPE REGARDE

Alors que l'Europe se retrouve de plus en plus reléguée sur la touche, Trump, Xi et Poutine redistribuent à Shenzhen les cartes du nouvel ordre mondial. Des puces électroniques et des droits de douane aux armes nucléaires et à l'Ukraine : les enjeux sont considérables lors de ce sommet de l'APEC.



Par Marc Vandepitte
In mondialisation.ca,
18 novembre 2026

Les 18 et 19 novembre 2026, les dirigeants des 21 économies de la région Asie-Pacifique se réunissent dans la ville chinoise de Shenzhen. Les enjeux de ce sommet de l'APEC vont bien au-delà du simple commerce : il s'agira probablement d'un rapport de force entre Donald Trump, Xi Jinping et Vladimir Poutine pour déterminer qui fixera les règles du jeu économiques, technologiques et nucléaires de l'avenir.

Les vingt et une économies membres de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) représentent ensemble pas moins de 62 % de l'économie mondiale et la moitié de l'ensemble du commerce international. Pourtant, cette semaine, les projecteurs sont surtout braqués sur les tensions géopolitiques entre les grandes puissances. En effet, Xi Jinping, qui accueille le sommet, reçoit aussi bien le président américain Donald Trump que le président russe Vladimir Poutine.

MEMBRES DE L'APEC

Le pouvoir mondial est aujourd'hui indéniablement en train de se déplacer. L'ancien ordre mondial, dans lequel les États-Unis dictaient incontestablement leur loi et où l'Europe suivait en alliée fidèle, s'effrite. Dans le même temps, le poids économique et politique du Sud global – avec l'Asie comme moteur – s'accroît, et de plus en plus de pays revendiquent leur propre voie de développement.

Cette transition d'un ancien vers un nouvel ordre mondial s'accompagne de grandes turbulences, d'incertitudes et de défis majeurs, tels que les guerres contre l'Ukraine et l'Iran, la crise climatique, la hausse des prix de l'énergie, les risques liés à l'intelligence artificielle, etc.

Toutes ces lignes de fracture mondiales convergent cette semaine à la table des négociations à Shenzhen, où les dirigeants de trois grandes puissances se regardent droit dans les yeux. Des rumeurs avaient déjà circulé auparavant, mais c'est désormais officiel : une rencontre trilatérale aura lieu entre Trump, Xi et Poutine.

Alors que le sommet de Shenzhen porte officiellement sur la coopération régionale et la croissance, une question plane sur la salle : le monde se dirige-t-il vers une nouvelle Guerre froide ou vers une autre répartition du pouvoir ?

Guerre des droits de douane et bataille pour les puces électroniques

Le conflit central qui plane sur le sommet est la lutte pour le pouvoir économique entre Washington et Pékin. Les États-Unis tentent de protéger leur domination déclinante au moyen de droits de douane élevés et de restrictions à l'exportation. La Chine, en revanche, veut renforcer sa position dans les chaînes de production internationales et compenser la pression économique américaine en élargissant davantage la coopération au sein de l'Asie.

Les points concrets de désaccord sont nombreux et touchent au cœur de l'économie mondiale. Bien que les deux parties aient prolongé leur trêve commerciale temporaire, de profonds désaccords subsistent sur les accords conclus. Selon l'agence de presse Reuters, aucune nouvelle avancée ne sera annoncée lors de la rencontre entre Trump et Xi à Shenzhen concernant la réduction précédemment convenue des droits de douane réciproques.

Le lieu du sommet n'est pas un hasard : Shenzhen est le cœur battant de l'industrie technologique et manufacturière chinoise. Washington limite l'accès de la Chine aux semi-conducteurs avancés et aux puces destinées à l'intelligence artificielle, tandis que Pékin mise pleinement sur son propre développement technologique. Dans le même temps, la Chine dispose d'une position de force grâce à son contrôle sur les terres rares, indispensables à l'électronique, aux véhicules électriques et à la défense.

Menace nucléaire ou nouvel accord de paix ?

La présence attendue de Vladimir Poutine rend la réunion de Shenzhen particulièrement sensible. Depuis l'expiration du traité New START le 5 février 2026, les États-Unis et la Russie se retrouvent depuis plus de huit mois sans aucune limite contraignante concernant leurs armes nucléaires. Ensemble, les deux pays possèdent toujours quelque 83 % de l'ensemble des ogives nucléaires utilisables dans le monde.

Trump avait précédemment laissé entendre qu'il souhaitait discuter à Shenzhen avec Poutine et Xi des armes nucléaires et du désarmement, et moins de la guerre en Ukraine. Pékin estime toutefois qu'il est déraisonnable de participer dès maintenant à des négociations sur le désarmement. La Chine possède environ 620 ogives nucléaires, soit une fraction des 3 700 ogives américaines et des 4 400 ogives russes, bien que l'arsenal chinois connaisse une croissance rapide.

Il est possible qu'un compromis soit trouvé, permettant à chacun des trois dirigeants de sauver la face. Washington et Moscou pourraient rétablir pour douze mois le plafond de 1 550 ogives nucléaires stratégiques déployées. La Chine pourrait y contribuer en promettant de ne jamais être la première à utiliser des armes nucléaires et en mettant en place une ligne directe d'urgence entre les dirigeants.

Dans le même temps, de vives inquiétudes s'expriment en Ukraine et en Europe quant au risque que Poutine utilise le sommet pour conclure un accord sur le territoire ukrainien sans que Kyiv soit présente à la table des négociations, voire pour discuter d'une nouvelle architecture de sécurité en Europe. Certains qualifient cette rencontre trilatérale de « Yalta 2.0 », en référence à la conférence de 1945 au cours de laquelle les grandes puissances ont divisé l'ordre mondial d'après-guerre en sphères d'influence.

Une paix durable entre la Russie, d'une part, et l'Ukraine et les pays de l'OTAN, d'autre part, exige en tout état de cause une structure de sécurité équilibrée qui offre des garanties de sécurité à l'Ukraine, mais dans laquelle la Russie trouve également sa place. L'Europe ne semble pas encore prête à cela et continue de miser sur une nouvelle escalade du conflit. Pendant ce temps, elle regarde avec consternation son influence diplomatique et géopolitique menacer de s'effriter toujours davantage.

Contraste saisissant

Lors de ce sommet, la Chine, pays hôte, se présentera comme une alternative stable à la politique américaine imprévisible. Sous la devise « Construire une communauté Asie-Pacifique pour prospérer ensemble », Pékin met en avant l'ouverture, l'innovation et la coopération. Le pays plaide ainsi pour le commerce numérique, des technologies plus vertes, de grands projets d'infrastructure et une zone de libre-échange pour l'ensemble de la région.

Le contraste est frappant : alors que Trump mise sur des négociations bilatérales musclées et des droits de douane à l'importation, la Chine se pose en défenseure du libre-échange mondial. Pékin récolte en tout cas les fruits de cette position. Ainsi, le Premier ministre canadien Mark Carney se rend cette semaine auprès de Xi Jinping afin de renforcer les liens entre les deux pays et de devenir moins dépendant de Washington.

En s'accrochant au protectionnisme et à la coercition économique, Washington obtient donc exactement l'inverse de ce qu'il recherche. Alors que les États-Unis s'isolent de plus en plus, ils poussent même leurs alliés les plus fidèles directement dans les bras de Pékin.

Un club de multinationales sans la population

Dans les milieux progressistes, des critiques fondamentales s'élèvent contre la conception même du sommet de l'APEC, indépendamment de ceux qui en tirent les ficelles. Selon des chercheurs de Tricontinental, l'APEC a été conçue dès sa création pour donner aux grandes multinationales un accès direct aux dirigeants des gouvernements. Le seul groupe non gouvernemental disposant d'une place officielle à la table est en effet le Conseil consultatif des entreprises de l'APEC (APEC Business Advisory Council).

Lors de la précédente édition du sommet, à Gyeongju, en Corée du Sud, cela avait déjà provoqué une vive résistance de la part des syndicats, des organisations paysannes et des mouvements sociaux. Ceux-ci dénonçaient le fait que la guerre tarifaire de Trump exerce un chantage sur les pays : ainsi, la Corée du Sud a dû s'engager à investir 350 milliards de dollars aux États-Unis en échange de droits de douane moins élevés, une somme qui profite principalement à l'industrie navale américaine et à l'industrie des combustibles fossiles.

Dans le même temps, ces mouvements sociaux refusent de revenir à l'ancienne mondialisation néolibérale que représente l'APEC. Selon des économistes et des militants du Sud, ce système a surtout enrichi les multinationales occidentales, tandis que les travailleurs et les petits agriculteurs en ont payé le prix.

Les prochains jours à Shenzhen montreront donc non seulement quelle grande puissance l'emporte, mais aussi s'il reste de la place pour une économie au service de l'être humain.

M.V

INTERNET

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE LION ET LE RENARD CORDONNIER

Il était une fois un vieux lion qui ne pouvait plus chasser car ses pattes ankylosées refusaient de le porter. Compère renard se mit en tête de se moquer de lui :

- Ô Monseigneur ! Tu devrais courir un peu pour te dégourdir les jambes.

- Insolent ! Il fut un temps où tu n'osais même pas rôder à distance de mes terres et te voilà maintenant me narguant parce que je suis vieux et que mes jambes me lâchent.

- Monseigneur ! Quelle méprise ! Je suis ton humble serviteur et je ne cherche qu'à t'aider.

- En quoi un misérable comme toi pourrait m'aider ?

Le renard, se maintenant à bonne distance, poursuivit :

- En te soulageant de tes douleurs. Le métier de cordonnier n'a pas de secret pour moi. Nous sommes cordonniers de père en fils ! Je vais te fabriquer des bottines en cuir afin que tu puisses marcher sans avoir mal aux pieds, et même chasser comme au temps de ta jeunesse !

À ces mots, le fauve redressa la tête et un frisson parcourut sa crinière.

- Voyons cela ! Allez ! au travail ! Et gare à toi si tu me racontes des histoires.



Sans plus tarder le renard se dirigea vers un monceau de terre où on venait d'enfouir le cadavre d'une vachette. Il y découpa quatre larges morceaux de peau encore fraîche et rejoignit le roi des animaux sans crainte, sûr de son affaire.

- Ô mon roi ! Tends tes pieds.

Le lion s'exécuta de bonne grâce à l'idée de retrouver une nouvelle jeunesse. Le renard s'appliqua délicatement et lui couvrit chaque patte d'un morceau de peau qu'il attacha d'un lacet en tige de palmiers nains. Sous l'effet de l'humidité, le lion éprouva une agréable sensation.

Le renard insista :

- Maintenant il ne te reste plus qu'à mettre tes pattes à sécher au soleil et tu pourras filer.

Le lion, confiant, suivit les consignes à la lettre, et patienta sous le soleil brûlant. Hélas, le cuir se rétrécit, se rétrécit… et durcit comme du bois mort ! La douleur arracha au lion de terribles rugissements. Aucun animal n'osa s'en approcher. Le renard, lui, fier de son exploit, parcourait le pays pour annoncer la nouvelle :

- Je suis le vengeur ! Le lion est sous la torture.

Seule la hase, madame lièvre, eut pitié et dit au lion :

- Monseigneur ! Promets-moi de ne pas me dévorer et j'atténuerai tes souffrances.

- Parole de roi. Tu auras même une récompense !

La hase s'activa du mieux qu'elle put en courant du point d'eau au roi des animaux. Elle remplissait son gosier et le déversait sur le cuir qui se dilatait. Elle libéra enfin les pattes du lion qui retrouvèrent quelque liberté de mouvement. L'animal, ingrat, loin de remercier madame lièvre qui s'était donnée tant de mal, leva sa lourde patte et la laissa retomber sur elle. Elle se débattit :

- Tu cherches à dévorer celle qui t'a sauvé ?

- Oui, c'est la providence qui t'envoie.

Et gloup ! Il l'engloutit si vite, qu'elle glissa rapidement et se retrouva expulsée par derrière. Ouf ! Elle se sauva sans demander son reste, tout en répétant : « Bonnes gens ! Craignez le mal qui vient de celui à qui vous avez fait du bien ! Bonnes gens… »

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 18/11/2026

LA GROTTE D'IBN KHALDOUN À TAOUGHAZOUT, FRENDA, TIARET



Des hauts d'une montagne rocheuse donnant sur la plaine verdoyante de Taht, à proximité d'un petit village érigé sur les vestiges de Kalâat Beni Salama à Frenda -ville magnifique qui a donné un autre géant de la pensée universelle et traducteur du Coran, Jacques Berque-, surgissent les grottes d'Ibn Khaldoun (1332-1406) qui ont vu naître sa célèbre "Moqadima" ou introduction à l'Histoire universelle. Perdu dans un dédale inextricable et sans points de repère, le visiteur ignore qu'il se trouve dans un site archéologique haut en histoire où le savant s'isolait pour se consacrer à l'écriture pendant quatre ans (1375-1379).

A l'intérieur on est suffisamment à l'espace. De petites chambres isolées peuvent servir d'abri lors des grandes chaleurs qui caractérisent la région des Hauts Plateaux.

Selon les chercheurs, Ibn Khaldoun utilisait une seule grotte pour exploiter son génie d'écrivain en raison de sa situation stratégique, ce qui lui a conféré une dimension spirituelle et intellectuelle.

C'est dans cette grotte ou "Khaloua" comme aiment à l'appeler les historiens, que le savant aurait écrit la Moqadima de son fameux livre Kitab al Ibar sur l'histoire l'évolution des peuples et l'émergence des états.

En 1375, Ibn Khaldoun est envoyé à Taghazaout par contrainte, selon M. Mahmoudi. Ebloui par la beauté des paysages, le savant fait part au sultan de Tlemcen, Abou Hammou Moussa, qui l'avait investi de la mission de médiateur auprès des Douaouda (Biskra), un royaume que le sultan souhaitait annexer à ses terres, de sa volonté de quitter la politique pour se consacrer à la science et à l'écriture. Bien que sa demande ait été rejetée, Ibn Khaldoun persiste dans sa quête et décide de renoncer à sa mission.

A Taghazout où il a élu domicile, le savant a été accueilli chaleureusement par la tribu de Ait Arif qui a intercédé en sa faveur auprès du sultan de Tlemcen afin qu'il puisse s'installer dans cette région avec sa famille jusqu'en 1379.

Même si les grottes d'Ibn Khaldoun sont classées depuis 1949, reclassées en 1968, un lieu fort en symbole et symbolique, qui font l'honneur de l'histoire algérienne et la mémoire de cette terre culturelle, elles demeurent dans l'oubli.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 18/11/2026

LA CALEBASSE DE LA VIEILLE MÈRE



Dans un village vivait une vieille mère qui possédait une petite calebasse. Elle l'utilisait pour servir de l'eau à ses enfants et à ses petits-enfants.

Un jour, son fils aîné, devenu riche, lui acheta de belles assiettes et de grands récipients.

« Maman, pourquoi continues-tu à utiliser cette vieille calebasse alors que je peux t'offrir de meilleures choses ? »

La mère sourit.

« Mon fils, cette calebasse a servi ton grand-père avant toi. Elle a accompagné les jours de joie et les jours de difficulté. Elle n'est pas précieuse parce qu'elle coûte cher, mais parce qu'elle porte notre histoire. »

Le fils resta silencieux.

Quelques jours plus tard, une dispute éclata entre ses frères au sujet de l'héritage familial. Chacun voulait prendre la plus grande part.

La vieille mère posa sa calebasse au milieu d'eux et dit :

« Quand vous étiez petits, vous buviez tous dans ce même récipient. Personne ne demandait qui avait bu le premier. Pourquoi aujourd'hui, devenus adultes, avez-vous oublié que vous venez du même ventre ? »

Les frères baissèrent la tête. Ils se réconcilièrent.

La vieille mère venait de leur rappeler que la richesse d'une famille ne se mesure pas à ce que chacun possède, mais à ce qui les unit.

Leçon de sagesse : Une famille qui partage le même héritage ne doit pas laisser les biens matériels détruire ses liens.

Publié sur Facebook par choupibandita893 dans Contes, légendes et gestes de l'ouest, de l'Afrique, le 16/11/2026

ENTRE NOUS



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:44	12:33	15:28	17:51	19:14

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE 2026

LES PARTIS SOULIGNENT LE RÔLE DES ASSEMBLÉES EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le rôle des assemblées élues dans la création d'opportunités d'investissement et dans le développement local sont les idées autour desquelles se sont articulés les discours des partis politiques prononcés samedi, au dix-septième jour de la campagne pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre courant.

Animant un meeting populaire à Chlef, le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a indiqué que les APC et les APW qui seront issues des prochaines élections locales, devront œuvrer à la promotion des projets et à la création d'opportunités d'investissement, en s'appuyant sur les atouts de chaque région.

Abondant dans le même sens, le président du parti "Sawt Echaâb", Lamine Osmani, a insisté, à Blida, sur l'importance d'adopter des mécanismes modernes, tout en exploitant les potentiels industriels, agricoles et touristiques de chaque wilaya afin de créer de nouvelles opportunités d'investissement.

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, s'est, de son côté, attardé, lors d'une rencontre à Mascara, sur l'importance de faire des jeunes "des partenaires essentiels dans l'élaboration des visions, la proposition de solutions et la concrétisation des initiatives de développement local".

Dans la wilaya d'Oran, le président du Front El-Moustakbel, Fateh Boutbig, a affirmé, pour sa part, qu'il "ne peut y avoir de véritable développement national sans un développement local équilibré et efficace".

Au cours d'un meeting populaire tenu à Oran, le président du Mouvement El-Bina El-Watani, Abdelkader Bengrina, a mis en avant l'importance de "renforcer la participation des jeunes et des femmes à la prise de décision politique, économique et en matière de développement, et de leur confier des responsabilités dans la gestion des affaires locales".

Pour sa part, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a appelé à une large participation populaire aux prochaines élections locales, afin de contribuer à la mise en place d'institutions locales davantage aptes à assumer leur rôle en matière de développement.



Dans la wilaya d'Annaba, le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche, a évoqué la nécessité de présenter des programmes électoraux "clairs et réalistes qui fixent les priorités du développement, expriment les besoins effectifs des citoyens et traduisent leurs aspirations en propositions pratiques à travers les institutions élues".

Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Atmane Mazouz, a rappelé, lors d'un meeting populaire qu'il a animé dans la wilaya de Bejaia, que les candidats de son parti aux prochaines élections, s'engageaient à contribuer au développement de la wilaya et à impulser une nouvelle dynamique au niveau des collectivités locales.

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a considéré que l'élu au niveau local était tenu d'être constamment présent sur le terrain et d'entretenir un contact direct avec les citoyens, afin de répondre à leurs attentes et de définir les priorités du développement local.

Le Premier secrétaire national du Front des Forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a mis l'accent sur l'importance d'accompagner les assemblées élues pour qu'elles deviennent de "véritables actrices du développement", ce qui implique, a-t-il ajouté, l'élargissement des prérogatives qui leur sont conférées.

Le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, a déclaré que "le bon choix des électeurs, assorti de la détermination des élus à gérer convenablement les affaires locales, est de nature à consolider le développement, à identifier les préoccupations des citoyens et à leur trouver des solutions".

La présidente du parti Tajamou Amel El Djazaïr (TAJ), Fatma Zohra Zerouati, a expliqué que "le renforcement des assemblée élues passe par l'implication des compétences et des élites dans la gestion des affaires locales."

A Tizi-Ouzou, le président du parti Jil Jadid, Lakhdar Amokrane, a souligné le rôle déterminant des compétences locales dans la promotion du développement local et l'amélioration du service rendu au citoyen.

Pour sa part, le président du parti El-Wassit Essiyassi, Ahmed Laroussi Rouibet, a relevé, depuis la wilaya d'El Tarf, l'importance d'une participation massive aux prochaines élections locales afin de choisir des candidats aptes à prendre en charge efficacement les préoccupations des citoyens et capables de participer au développement local.

A Ain Temouchent, le président du parti Al Hokm Al Rachid, Aissa Belhadi, a estimé que les prochaines élections représentaient une étape importante dans l'élaboration de la décision politique et pour exercer la citoyenneté de manière positive.

La tête de liste indépendante "Takatol El-Ahrar" (Bloc des indépendants), en lice pour les élections de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Sidi Bel-Abbès, Mourad Moualid, a, lui, soutenu que la wilaya "mérite une administration au service du développement et de la réalisation des projets, ainsi qu'une assemblée à l'écoute du citoyen à travers les 52 communes".

RA

PRINCIPALES DÉCLARATIONS DES ANIMATEURS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE À SON 17E JOUR

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, à Mascara : "Les jeunes, en tant que +force productive+, doivent être des partenaires essentiels dans l'élaboration des visions, la proposition de solutions et la concrétisation des initiatives de développement local".

- Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, à Chlef : "Les APC et les APW devraient participer à la consolidation de la souveraineté économique du pays, à travers la création de projets et la réalisation d'investissements, en s'appuyant sur les atouts de chaque région".

- Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, à Alger :"Il convient de choisir des élus ayant les compétences et les aptitudes nécessaires à la gestion des affaires publiques et à la prise en charge des préoccupations des citoyens".

- Le président du Mouvement El Binaa El-Watani, Abdelkader Bengrina, à Oran : "la coordination entre les élus locaux et les responsables administratifs est de nature à contribuer à la consécration du contrôle citoyen et à la lutte contre la corruption".

- Le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, à Blida : "Il est nécessaire de passer d'une gestion administrative des communes à un modèle économique, afin d'en faire un espace susceptible de créer de la richesse, de générer des emplois et de diversifier ses sources de revenus".

- Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Athmane Mazouz, à Bejaia : "Le RCD s'engagent à impulser une nouvelle dynamique dans le développement local".

- Le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, à Oran: "il ne peut y avoir de véritable développement national sans un développement local équilibré et efficace".

- Le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, à Biskra : " le bon choix des électeurs, assorti de la détermination des élus à gérer convenablement les affaires locales, est de nature à consolider le développement, à identifier les préoccupations des citoyens et à leur trouver des solutions".

- Le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaibeche, à Annaba :"ce scrutin constitue une opportunité pour les formations politiques pour exposer leurs programmes, leurs visions et leurs propositions relatives aux diverses questions et préoccupations soulevées aux échelles locale et nationale".

- La secrétaire générale du Parti des Travailleurs, Louisa Hanoune, à Oran : "Le dialogue direct avec les citoyens permettrait de lever les obstacles et d'insuffler une nouvelle dynamique fondée sur le principe du dialogue entre l'électeur et l'élu".

- Le Premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, à Boumerdès : "Cette échéance électorale est une opportunité pour mettre en places des assemblées dotées d'une plus grande efficacité dans la gestion des affaires liées au développement local".

- La présidente du parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ), Fatima Zohra Zerouati, à Jijel: "L'adoption d'une vision prospective permettra de mettre en œuvre des programmes de développement efficaces".

RA